



Former, accompagner, conseiller,
les professionnels de l'enfance

Projet pédagogique de la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'enfance est un établissement privé géré par une association.

L'article 2 des statuts précise que l'objet de l'association est la formation des Educateurs de Jeunes Enfants en conformité avec le décret n° 2005-1375 du 03 novembre 2005 et l'arrêté du 16 novembre 2005. À partir de septembre 2018, la formation sera dispensée en conformité au nouveau décret. Nous sommes à ce jour en attente de sa parution officielle.

L'établissement bénéficie de l'agrément, du financement et de la tutelle pédagogique de la Région Hauts-de-France.

En responsabilité d'une mission de service public : « *formation préparant au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants* », il est indispensable pour l'équipe pédagogique d'élaborer les actions de formation qui prennent en compte les évolutions :

- Des besoins des enfants et de leurs familles,
- Des connaissances en relation avec l'enfant mais également celles en lien avec les pédagogies éducatives,
- De la réalité socio politique et socio-économique qui interfère sur la définition des dispositifs et des actions en faveur des enfants et de leurs familles.

En effet, la prise en compte de ce contexte, toujours en mutation, induit de nouvelles exigences en matière de compétences et capacités professionnelles pour les Educateurs de Jeunes Enfants. L'ambition du C.R.F.P.E et de l'équipe pédagogique est donc de permettre aux étudiants :

- D'acquérir les compétences professionnelles requises pour exercer, en responsabilité, les fonctions d'éducateur de jeunes enfants.
- De disposer des capacités pour faire évoluer les pratiques en fonction des enjeux et des exigences à venir.

C'est donc dans cet esprit et au regard de cette ambition que le projet pédagogique de la formation d'éducateur de jeunes enfants au C.R.F.P.E. a été élaboré.

SOMMAIRE

- Emergence et développement de la professionnalité de l'Éducateur de Jeunes Enfants : quelques repères historiques p 3 à 10
- L'Éducateur de Jeunes Enfants et travail social : des références éthiques et déontologiques p 11 à 13
- L'enfant au cœur de la professionnalité de l'Éducateur de Jeunes Enfants p 14 à 17
- Finalité, objectifs et démarche pédagogique de la formation E.J.E au Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance p 18 à 21
- L'organisation pédagogique du Centre Régional Formation des Professionnels de l'Enfance (CRFPE) p 22 à 26
- Le déroulement et les contenus de formation p 27 à 30
- Présentation des Domaines de Formation p 31 à 92

EMERGENCE ET DEVELOPPEMENT DE LA PROFESSIONALITE DE L'E.J. E

Quelques repères historiques

Comme toutes les professions sociales, la profession d'Éducateur de Jeunes Enfants s'est construite à partir d'événements, d'évolutions qui ont traversé la société française et en particulier la façon dont la république considère la prise en compte des besoins de l'enfant et des parents.

Le CRFPE prend part à cette histoire par son activité toujours présente dans ce champ d'action. En effet, depuis son ouverture, le Centre de Formation a toujours œuvré dans le domaine de la petite enfance. Son identité est reconnue depuis 1933, date à laquelle l'École de Pédagogie Infantile, nom de l'époque, s'installe à Lille. Depuis, il a toujours cherché à s'adapter aux mutations de la société et à répondre par la formation des professionnels de l'enfance. L'école de Pédagogie Infantile formait des jardinières d'enfants et fut rattachée à la faculté Libre de Lille en 1936.

L'Association gestionnaire que nous connaissons encore de nos jours, a été créée en 1946, elle porte le projet de l'établissement depuis cette période. En 1955, l'École s'installe sur le Boulevard Vauban, dans des locaux ayant accueilli auparavant un jardin d'enfants.

En 1973 est créé le Diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE). Ce diplôme a remplacé celui des « jardinières d'enfants » qui travaillaient principalement dans les jardins d'enfants et dans les écoles maternelles avant l'arrivée des institutrices. Ce mouvement marque assez concrètement la tendance allant vers un accueil éducatif, alors en pleine institutionnalisation dans le secteur de la petite enfance. C'est à ce moment que l'école prendra le nom d'École d'Éducateurs de Jeunes Enfants, qu'elle conservera jusqu'en 1993, date à laquelle elle devient Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance. Les activités du CRFPE s'étendent dans le territoire du Nord – Pas-de-Calais, des formations délocalisées se mettent en place sur Dunkerque, en 1991, à Arras en 1994 et à Maubeuge en 2014.

Cette extension montre notre engagement envers le territoire, et le développement des activités de formation continue, en direction des lieux d'accueil des très jeunes enfants, marque cette tendance.

Pour mieux comprendre l'évolution du secteur de la petite enfance, sous forme de synthèse et pour structurer le propos, nous pouvons considérer quatre étapes historiques :

- La première moitié du XXème siècle : *émergence et construction du métier*
- Les trente glorieuses : *développement des structures et reconnaissance professionnelle*
- Les années 1980 à 2000 : *fin de l'état providence, vers une amélioration de la qualité d'accueil et la prise en compte de nouveaux besoins*
- Les années 2000 à 2010 : *de nouveaux enjeux... vers une évolution des compétences, et de l'exercice de la profession.*

1) La première moitié du XX^{ème} siècle : l'émergence et construction du métier

Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, le regard de la société sur l'enfant va évoluer. Ce changement est marqué par plusieurs préoccupations :

- **Santé** : la mortalité infantile est importante, et sous l'influence du courant médical « hygiéniste » des actions de prévention et de lutte contre la mortalité infantile vont s'élaborer (cf. aujourd'hui la PMI).
- **Economique** : début de la révolution industrielle, exode rural, travail des femmes... Il faut donc envisager la garde des enfants puisque, à cette époque, les femmes arrivent sur le marché du travail (ex des crèches d'entreprise dès le début du siècle en région Nord - Pas-de-Calais).
- **Démographique** : en particulier, les conséquences de la première guerre mondiale avec une très forte mortalité de jeunes hommes... L'enfant devient « précieux » pour le renouvellement des générations.

Au-delà de ces enjeux sociétaux, c'est également durant cette période que vont se développer et se « médiatiser » les travaux et expériences en lien avec la psychologie de l'enfant et les réflexions sur les pédagogies adaptées aux tout petits.

L'émergence du métier :

La profession d'éducateur de jeunes enfants prend ses racines dans le mouvement de recherche de l'éducation infantile

Des salles d'asiles aux jardins d'enfants, les précurseurs, tels que Froebel, Decroly, Montessori démontraient, avant même la prise en compte des progrès de la psychologie de l'enfant, que l'éveil du jeune enfant contribue à la construction de la personnalité.

Les pédagogies appliquées dans les jardins d'enfants se veulent d'emblée différentes que celles mises en œuvre dans le premier cycle d'enseignement obligatoire (école primaire - instruction publique). Les pratiques visent le développement harmonieux des capacités de l'enfant. Les activités d'éveil sont privilégiées et valorisées (réflexion importante autour du « jeu » comme support de la relation éducative).

C'est dans ce contexte qu'émerge le métier **de jardinière d'enfants**.

La formation s'inspire alors directement des méthodes pédagogiques « froebéliennes ».

Dès l'origine, les jardinières d'enfants organisent des cursus de formation en alternance avec des cours théoriques et des stages sur une durée de deux ans. Les diplômes délivrés sont des diplômes d'écoles (pas de titre reconnu).

Il faut se rappeler qu'avant d'être un centre de formation le « 14 Bd Vauban » était un jardin d'enfants. ¹.

¹ Voir à ce propos : B. LE CAPITAINE – A. KARPOWICS « *guide de l'éducateur de jeunes enfants* ». Ed Dunod Paris 2008

2) Les trente glorieuses : développement des structures et reconnaissance professionnelle

Après la seconde guerre mondiale, la société française connaît des changements importants :

- Obligation de reconstruction du pays et, dès les années 60, une forte croissance économique ;
- Développement de la protection sociale et en particulier création de la branche famille en soutien aux politiques familiales ;
- Evolution des rapports hommes/femmes (nouveaux droits pour les femmes : économiques, civiques, sociaux... maîtrise de la fécondité) ;
- Evolution du rapport des femmes au travail : croissance importante du nombre de femmes salariées ;
- Evolution démographique, évolution de la fécondité, le « baby boom » ;

Concernant **les enfants** et durant la même période, nous observons :

- Des progrès importants de l'état de santé : baisse importante de la mortalité infantile, du fait de l'amélioration des conditions de vie et de la généralisation des services de protection maternelle et infantile.
- La connaissance « théorique » sur les besoins de l'enfant (moteur, psychique, socialisation, perception...) s'est considérablement enrichie.
- La reconnaissance du bébé, de l'enfant en tant que personne : cette notion a été largement médiatisée (par exemple : F. DOLTO anime, chaque jour (de 1976 à 1978), une émission de radio à une heure de grande écoute).
- Le développement des structures d'accueil collectives pour les jeunes enfants : crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies...

L'ensemble de ces changements va avoir des conséquences directes sur les attentes, de la puissance publique (Etat) et des parents, concernant les personnes qui s'occupent des jeunes enfants. C'est dans ce contexte que se structure la professionnalité des jardinières d'enfants puis celle de l'éducatrice de jeunes enfants.

La reconnaissance du métier de jardinière éducatrice et la création du diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes enfants :

Des textes officiels vont permettre la reconnaissance du métier de jardinière d'enfant :

- l'arrêté du 25 mars 1946 qui prévoit les bases de la rémunération des jardinières d'enfants
- le décret du 19 août 1952 qui concerne les conditions d'installation et de surveillance des garderies et de jardins d'enfants et surtout la **qualification du personnel**.

En 1955, 23 centres de formation (dont le C.R.F.P.E) sont agréés et délivrent un diplôme de jardinière éducatrice.

C'est également durant les années 60 que s'opère la différenciation avec l'école maternelle. Le nombre des établissements pour la petite enfance progresse régulièrement et ces structures emploient de plus en plus de jardinières éducatrices.

En 1973, le ministère des affaires sociales institue le **diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants** (décret du 11 janvier 1973) : 36 semaines de stage et 950h d'enseignement théorique.

L'enseignement proposé repose essentiellement sur la connaissance du jeune enfant dans sa globalité auquel s'ajoute des modules de méthodologies professionnelles et de techniques éducatives adaptées (démarche éducative et expertise autour du jeu).

C'est donc « munis » de cette nouvelle qualification que les E.J.E vont investir professionnellement les structures d'accueil de la petite enfance qui à cette époque (année 70) sont en plein essor : développement des structures municipales (crèches, mini crèches, halte garderies...), mais également initiatives associatives très importantes (les centres sociaux, les crèches parentales, les crèches familiales...).

3) Les années 1990 à 2000 fin de l'état providence : vers une amélioration de la qualité d'accueil et la prise en compte de nouveaux besoins

Durant cette période, la société française poursuit son évolution et est confrontée à des difficultés. Nous pouvons retenir ici quelques points principaux :

- Une crise économique qui a pour conséquences une augmentation des personnes à la recherche d'un emploi et une augmentation du nombre de personnes en situation de précarité économique.
- Une évolution de « l'institution famille » (on ne parle plus de la famille mais des familles) avec une augmentation du nombre de divorces et du nombre de familles monoparentales.
- Les effets de l'immigration en matière d'intégration ce qui interroge la capacité à accueillir la diversité (sociale et culturelle).
- Une évolution du regard de la société sur la personne en situation de handicap.

Par ailleurs, durant cette période de tensions économiques et sociales, le travail social est interrogé sur ses finalités et sur son « efficacité » (le social coûte cher).

C'est la fin de l'état providence, les travailleurs sociaux doivent prendre en compte les nouveaux besoins et adapter leurs méthodes de travail (ex : développement de la notion de projet : projet de service, projet éducatif, projet personnalisé). Les professionnels de la petite enfance n'échappent pas à la réflexion concernant ces nouveaux enjeux.

En effet, les professionnels pointent l'inadéquation des dispositions réglementaires et du fonctionnement des structures au regard des demandes de plus en plus diversifiées des familles :

- Evolution du travail féminin ;
- Prise en compte des horaires atypiques ;
- Prise en compte des besoins des enfants de familles socialement défavorisées, ou des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.

Par ailleurs c'est également à cette époque qu'émerge le besoin d'écoute, d'aide et de soutien à la fonction parentale (la parentalité, les compétences parentales) à partir d'initiatives communales mais également privées comme l'école des parents ou les Maisons Vertes.

« Les questions de prévention, de lutte contre les exclusions, les débats sur la socialisation, l'éveil et la culture obligent à réfléchir à l'accueil du jeune enfant autrement et à proposer des services ou des projets qui facilitent l'adéquation vie professionnelle et vie familiale »². Les structures

² B. LE CAPITAINE, A. KARPOXICZ : « guide de l'éducateur de jeunes enfants ». Ed DUNOD.Paris. 2008. 3^{ème} édition

d'accueil vont donc promouvoir une qualité d'accueil des enfants quels que soient leurs besoins, leurs situations.

Dans la dynamique et les suites de la « conférence de la famille » de 1998, les organisations, les établissements, vont également évoluer pour mieux répondre aux besoins des familles. Une attention plus forte est portée aux questions d'exercice de la parentalité et des actions professionnelles vont se développer concernant le soutien à la parentalité.

Durant la même période, on observe également un élargissement du panel des structures employant des E.J.E : les IME, les IEM, les SESSAD... mais également les associations caritatives, les CHRS. Cette évolution de l'insertion professionnelle caractérise l'inscription de la profession dans le champ du travail social.

Ces évolutions seront prises en compte dans les formations et entérinées par la réforme des études E.J.E de 1993 : 1 200 heures d'enseignement théorique, et 9 mois de stage.

Cette réforme doit permettre de prendre en compte :

- la diversité des lieux d'accueil
- l'élargissement du champ de compétences de l'EJE : publics en difficultés, enfants handicapés...
- le partenariat avec les professionnels socio-médico-éducatifs.

4) Des années 2000 à ... De nouveaux enjeux... : vers une évolution des compétences, de la professionnalité

L'entrée dans le XXIème siècle a été marquée, dans notre secteur, par des évolutions législatives importantes.

L'origine de ces évolutions se retrouve dans la volonté politique exprimée dans la loi de lutte contre les exclusions (lois N°986657 du 29 juillet 1998) : « *Une priorité d'ensemble des politiques publiques de la nation* » qui veut favoriser « *l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines... de la famille et de l'enfance* ».

Ce texte de loi s'appuie sur quatre principes :

- Garantir un même accès pour tous aux droits fondamentaux
- Prévenir les situations d'exclusion
- Répondre aux urgences sociales
- Rechercher la cohérence des actions par une mobilisation de tous les acteurs.

Ces principes trouvent une traduction opérationnelle dans le champ de la petite enfance avec la publication du décret N°2007-206 dit *décret d'août 2000*.

Ce texte (très technique) vise à promouvoir les adaptations nécessaires des structures d'accueil de la petite enfance face aux évolutions de la société. Il reprend deux axes essentiels :

- Améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille
- Favoriser l'accès aux différents modes d'accueil pour toutes les familles.

Concrètement, les structures, dans la perspective de leur agrément, se doivent d'élaborer un projet d'établissement comprenant un projet social, un projet éducatif et un règlement de fonctionnement. Il est clairement établi que l'accueil de tous doit être rendu possible dans les structures petite enfance.

Les attentes en relation avec le décret d'août 2000 ont évolué puisque dès 2007 un nouveau décret (20 février 2007) introduit un assouplissement des règles et normes dans les structures petite enfance.

Ce texte a d'ailleurs provoqué des réactions de certains acteurs inquiets du risque de dégradation de la qualité d'accueil dans les structures petite enfance.

Aujourd'hui les tensions sont fortes et les contraintes de la société affectent directement la réalité des structures d'accueil du jeune enfant. Ces enjeux peuvent se synthétiser comme suit :

- Contraintes financières sur les budgets sociaux (allongement de la durée de la vie...)
- Enjeux de développement économique : au regard de la mondialisation
- Enjeux de développement social : le lien social, l'égalité des chances en question
- Décalage important et chronique entre l'offre et les besoins d'accueil du jeune enfant
- Taux d'activité professionnelle féminin et taux de fécondité importants : il n'y a jamais eu autant de jeunes enfants depuis plus de trente ans
- Evolution du coût de l'immobilier : les primo accédants à la propriété sont dans l'obligation de s'éloigner des centres urbains et revendiquent la réponse aux besoins d'accueil.

L'ensemble de ces évolutions impacte directement les politiques publiques « petite enfance ».

En effet, les collectivités (Etat, Département, Commune) sont dans l'obligation d'intégrer, dès l'élaboration des projets de développement (économiques, urbains, sociaux), la question de l'accueil de la petite enfance.

Les évolutions présentées ci-dessus vont se poursuivre et se traduire en objectifs pour les politiques publiques petite enfance³. Celles-ci peuvent être présentées en six axes :

- Satisfaire aux besoins des familles
- Contribuer à la socialisation du jeune enfant
- Faciliter la conciliation vie professionnelle/vie familiale
- Accroître le taux d'activité des femmes
- Soutenir le taux de fécondité
- Garantir l'égalité des chances.

La prise en compte de ces objectifs permet de mesurer que les politiques publiques en matière de petite enfance sont en relation directe avec des enjeux de démographie, de développement social, de développement économique.

A compter des années 2000, sous l'égide de la CNAF (contrat enfance puis contrat enfance jeunesse), les investissements concernant la petite enfance vont augmenter de manière importante. Ces investissements vont permettre :

- Aux communes de promouvoir des politiques municipales ou inter municipales « petite enfance » ;
- Aux associations de se développer et d'innover en matière de réponses adaptées : ex les structures itinérantes ;
- Aux entreprises d'investir dans la création ou le soutien aux structures « petite enfance ». Comme au début du siècle on retrouve des crèches d'entreprises.

Ceci étant, compte tenu de l'augmentation des besoins (nouvelles demandes dans les secteurs ruraux, augmentation de la fécondité...) ces investissements ne sont pas suffisants pour répondre à la demande des parents.

³ Lire à ce propos :

- le rapport du centre d'analyse stratégique « *rapport sur le service public petite enfance* » - Février 2007
- le « *rapport sur le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance* » (M TABAROT, député des alpes maritimes - Juillet 2008)

Ces dernières évolutions ne sont pas sans conséquences sur les attentes en matière de compétences professionnelles des éducateurs de jeunes enfants.

En effet si les aptitudes professionnelles de référence (le cœur de métier) ne sont pas remises en question, le panel de compétences professionnelles s'est largement complété.

Aujourd'hui, il est attendu des éducateurs de jeunes enfants :

- Une expertise dans la connaissance du jeune enfant et les capacités à accompagner son développement ;
- Des compétences en matière d'accompagnement à la parentalité⁴ (information, communication, soutien, aide...) ;
- Des compétences relationnelles, d'analyse de la réalité sociale pour travailler en équipe et avec des partenaires afin de prendre en compte les spécificités de territoire et/ou des besoins spécifiques ;
- Des compétences en matière de réflexion et d'étude, afin de contribuer à faire remonter, faire valoir des besoins (contribution à la mise en œuvre des politiques de développement : de territoire, social et/ou économique).

Cet ensemble de compétences structure les fondamentaux de la réforme des études de 2005⁵ :

- le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants est accessible par la validation des acquis de l'expérience (nouvelle voie de qualification).
- Une formation sur trois années universitaires : 1 500h d'enseignement théorique, 15 mois de stage. **Cette évolution a permis au CRFPE de négocier une convention avec l'université Lille III sciences de l'éducation. Par reconnaissance, les étudiants peuvent acquérir la licence au terme de leur formation E.J.E du C.R.F.P.E.**
- Une formation structurée en domaines de compétences.
- Deux domaines de compétences sur quatre sont communs à l'ensemble des professions sociales de niveau III.

Depuis 2013, la formation est semestrialisée et organisée en ECTS. 150 ECTS sont délivrés au cours de la formation. La réussite aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants donne lieu à l'attribution de 180 crédits ECTS européens.

Aujourd'hui nous sommes à l'aube d'une nouvelle réforme. Celle-ci porte sur la reconnaissance du grade de Licence aux 5 formations du Travail Social (EJE, ES, ASS, CESF, ETP), elle institue l'élévation de ces formations au niveau 2 du répertoire national des certifications professionnelles.

Les modalités de la mise en œuvre de cette réforme dépendent de la sortie définitive des textes réglementaires qui l'encadrent, prévue courant juillet 2018.

Cette réforme se fait parallèlement et est attachée au processus d'accréditation par l'Université.

Nous sommes en cours de négociation avec l'Université de Lille, à l'issue de ce processus, nous pourrons vous proposer un projet pédagogique définitif.

⁴ HOUZEL ; en matière d'exercice, de la pratique et de l'expérience de la parentalité

⁵ Voir à ce propos en annexe 1 « les textes réglementaires »

L'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, UN TRAVAILLEUR SOCIAL

des références éthiques et déontologiques

Comme nous l'avons exprimé dans le premier chapitre, les Educateurs.trices de Jeunes Enfants sont partie intégrante des professions « *du travail social* » de niveaux III, et de niveau II à partir de septembre 2018 ⁶.

Le terme « travail social » apparaît en France à la fin du XIX^{ème} siècle dans le secteur de la « charité organisée ». A l'origine il a un sens général et signifie toute activité menée dans le cadre des œuvres charitables en vue de « *faire le bien* ».

Aujourd'hui, le travail social⁷ est entendu comme un ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou légale au sein de structures publiques ou privée, en direction de personnes ou de groupe en difficulté ou exprimant un besoin d'aide et de soutien, en vue de contribuer à la réponse aux besoins ou la résolution des difficultés. L'ensemble des professionnels du social contribue donc à une mission d'aide et d'accompagnement.

Chaque « métier » du social s'est construit, au travers de l'histoire, de manière spécifique. Contrairement à certains pays européens, il n'y a pas en France de culture, d'identité professionnelle commune au travail social.

Ceci étant, ce qui est partagé par cet ensemble est bien le fait d'être en relation en communication avec d'autres êtres humains qui expriment un besoin et/ou formulent une demande d'aide.

L'Educateur de Jeunes Enfants est par essence un travailleur social acteur des politiques et dispositifs sociaux en direction de l'enfant. C'est la « *loi de lutte contre les exclusions* » de 1998 qui a réaffirmé l'importance, pour le travail social, de lutter contre toutes les formes d'inégalité. Cette volonté politique s'est traduite dans le décret d'août 2000 qui impose aux structures petite enfance de permettre à chaque enfant, quelques soient ses origines, sa situation sociale et/ou son handicap, d'être accompagné dans son développement et sa socialisation.

Au-delà des compétences et des qualifications de chacun ; s'agissant *d'aide à la personne* (enfant, parents ...), il est important de s'entendre sur des valeurs, des principes guidant « *la conduite de l'action, de la relation* » (action pédagogique, action éducative et/ou action sociale). Ces valeurs de référence s'inscrivent dans le cadre démocratique (les libertés individuelles) et sont directement issues des valeurs humanistes (respect, tolérance, unicité de la personne humaine, potentialité d'évolution de chacun).

⁶ Educateurs spécialisés, assistant de service social, conseillères en économie sociale et familiale, éducateurs de jeunes enfants

⁷ Définition issue et reformulée à partir « *du dictionnaire critique de l'action sociale* ». Bayard édition collection travail social

Il n'existe pas de code de déontologie des E.J.E. pas plus d'ailleurs que de code de déontologie commun à l'ensemble des professions sociales.

Dans ce contexte, plutôt que d'élaborer une charte, un code de bonne conduite spécifique au centre de formation, l'équipe pédagogique a fait le choix de s'approprier, de faire « siennes » **les références déontologiques proposées par le Centre⁸ National des Références Déontologiques pour les professions sociales (C.N.R.D).**

Les références déontologiques se veulent communes à l'ensemble des acteurs de l'action sociale. Elles sont fondées d'abord sur :

- La déclaration universelle des droits de l'homme (ONU 10.12.48)
- La constitution française (4.10.1958)
- La déclaration de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (conseil de l'Europe du 4.11.50)
- La convention internationale des droits de l'enfant (ONU 20 11 1989).

Ce texte de référence est présenté ci-après sous forme de synthèse (intégralité du texte en annexe 2). Il a été élaboré en 2004 par un collectif d'associations représentatives et d'expert du secteur social et éducatif.

1) L'action sociale au service de la solidarité :

La légitimité des acteurs de l'action sociale se fonde sur les valeurs républicaines et les notions de laïcité et de justice sociale.

- **L'action sociale et la loi** : les missions de l'action sociale s'inscrivent dans le cadre de la loi ce qui nécessite que les acteurs de l'action sociale la connaissent et en assimilent le sens fondamental. Les acteurs sociaux doivent jouer un rôle actif dans la définition des politiques sociales.
- **Les missions** : les acteurs de l'action sociale doivent s'engager dans une solidarité active. Dans le cadre des projets d'établissement, l'acteur de l'action sociale a pour mission d'accompagner la personne (enfant, adolescent, adulte) dans la réalisation de son projet individuel.

2) Les personnes au cœur de l'action sociale :

- **Les droits et devoirs des personnes définissent un engagement vers la citoyenneté** : la personne doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son développement et accompagnée dans la réalisation de son projet.
- **La personne ne saurait être victime** d'attitudes vexatoires ou attentatoires à sa dignité.
- **La confidentialité des informations** recueillies sur la vie privée est un droit fondamental.

3) Les engagements des acteurs de l'action sociale à l'égard des personnes :

- **Un engagement résolu** : le travailleur social doit veiller à la qualité de l'accueil et de la relation, au respect de l'intégrité physique et de la dignité de la personne.

⁸ C.N.R.D : 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS

- **Une qualification et une compétence reconnues** : l'acteur de l'action sociale développe ses compétences avec le souci constant de leur actualisation. Il s'engage à s'interroger sur le sens et le bien-fondé de son action (démarche éthique).
- **Une capacité à faire des choix** : l'acteur de l'action sociale dispose d'une autonomie technique. Il s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer sa mission de manière qualitative
- **Le respect du secret ou de la discrétion professionnelle** impose des règles dans la transmission des informations

4) les engagements et attentes des acteurs sociaux quant à leur coopération :

- **Complexification des situations** : la collaboration interne et le partenariat externe doivent être privilégiés dans le respect de la personne et de son intérêt
- **Une collaboration nécessaire par rapport à la mission qui est confiée** : les acteurs de l'action sociale mettent tout en œuvre pour s'inscrire dans un projet commun en y apportant leurs compétences
- **Une complémentarité effective** : les acteurs de l'action sociale veillent à la complémentarité des compétences de chacun.
- **Une recherche de cohérence** : une évaluation des actions engagées s'impose régulièrement au sein des équipes et avec les autres intervenants.
- **Interinstitutionnalité et partenariat** : dans la transmission des informations, veiller à se limiter à ce qui est utile et nécessaire à l'accomplissement de l'action.

C'est à partir de la prise en compte de ces principes d'actions que nous pouvons proposer un cadre éthique et déontologique de référence.
 Les propositions exprimées ci-dessus valent autant pour le fonctionnement au sein du centre de formation que comme références, que souhaite promouvoir le C.R.F.P.E, pour les pratiques éducatives des éducateurs de jeunes enfants.

La formation d'Éducateur de Jeunes Enfants inscrit l'enfant au cœur des enseignements.

Les besoins, le regard porté sur l'enfant ont toujours été exprimés en relation directe d'avec le contexte de la société. Pour mémoire, durant l'ancien régime les besoins affectifs de l'enfant étaient quasi ignorés et par exemple les mères de l'aristocratie n'établissaient pas de relations affectives avec leurs enfants confiés dès la naissance à une nourrice...

L'enfant est donc le fruit de représentations sociales, elles-mêmes construites à partir des relations sociales, de l'importance accordée à l'enfant dans les différents moments de l'histoire.

Si l'enfant ne change pas, les attentes de la société : parents, éducateurs, commerçants, publicitaires... sont aujourd'hui plus porteuses d'enjeux et également plus étendues :

- **Dans une société de consommation**, le groupe social des enfants est aujourd'hui « un segment de marché » ... La mode, la publicité... Les jouets sophistiqués... Des produits rendus indispensables... Des objets cultes... Des sollicitations nombreuses et en corollaire pour les parents une nécessité de montrer qu'ils sont des « parents dans le coup... des bons parents... ».
- **Dans une société sécuritaire**, la pression sociale impose des réglementations de protection : hygiène, sécurité... De ce fait, plutôt que d'accompagner l'enfant à la gestion du risque... la société cherche à le protéger du risque. Par exemple, on peut ici faire référence aux difficultés encore très prégnantes, pour les professionnels, quant il s'agit d'accueillir un enfant en situation de handicap.
Ces constats impactent directement les pratiques professionnelles et limite les marges de liberté et d'initiatives.
- **Dans une société de performances**, l'enfant se doit d'être parfait et très vite être en capacité d'acquisitions cognitives (didactiques) au détriment, quelques fois, du temps nécessaire à la construction de son équilibre : psychologique, affectif, émotionnel, et social.

Bien que consciente de ces enjeux et de la réalité présentée ci-dessus, l'équipe pédagogique du C.R.F.P.E. demeure convaincue que la construction d'un développement harmonieux de l'enfant passe par la nécessité de lui laisser du temps pour construire son équilibre affectif et relationnel.

Pour cela il faut pouvoir accompagner l'enfant à son rythme et lui permettre de développer sa propre créativité (jeu libre, jeu symbolique, monde imaginaire...).

Notre hypothèse est donc que ce moment de construction identitaire est en quelque sorte un investissement pour l'être en devenir. Les acquisitions à venir seront d'autant plus aisées que l'attention à l'enfant aura été de qualité dans les tous premiers moments de sa vie.

Tenant compte de nos convictions il s'agit, pour l'équipe pédagogique, de promouvoir deux notions en relation avec l'enfant : la qualité d'accueil et d'accompagnement éducatif de l'enfant et de sa famille, la pédagogie de l'inclusion et la promotion de l'égalité dès le plus jeune âge.

- **La qualité d'accueil et d'accompagnement éducatif du jeune enfant et de sa famille**

La notion de qualité d'accueil est avant tout une exigence reliée aux activités ou actes professionnels. Ceci étant, la qualité d'accueil s'appuie sur le respect de valeurs et de principes collectifs et fédérateurs.

La Commission Départementale de l'Accueil du Jeune Enfant*⁹, en tant qu'instance de réflexion, de conseil et de proposition pour tous les partenaires qui interviennent dans le domaine de la petite enfance, a élaboré une charte pour la qualité d'accueil du jeune enfant dans le département du Nord.

Cette charte est structurée à partir de 7 grands principes :

- Créer des espaces fondamentaux pour assurer la sécurité physique, psychique et émotionnelle de l'enfant ;
- Respecter l'intégrité et l'intimité de l'enfant ;
- Valoriser et favoriser chez l'enfant le sentiment d'estime de soi et de confiance en autrui ;
- Permettre à l'enfant de découvrir le monde afin de favoriser son développement ;
- Favoriser l'accueil individualisé de chaque famille dans le respect des rythmes et des besoins de l'enfant ;
- Permettre à l'enfant de découvrir la vie en société avec d'autres adultes et enfants ;
- Assurer continuité et cohérence dans le projet d'accueil de l'enfant au quotidien.

Membre actif de cette commission, le CRFPE s'est approprié cette charte, et s'engage à la diffuser et l'explicitier durant la formation. Par exemple, réalisation par les étudiants de la promotion 2010/2013 du DVD « Qualité d'accueil du jeune enfant » durant l'année universitaire 2011/2012.

Un élément indispensable pour l'équipe du CRFPE, est rattaché à la théorie de l'attachement développé dans les années 60 par JOHN BOWLBY. L'attachement est reconnu comme un besoin primaire de l'enfant. Sans la prise en compte de sa fonction éducative, il nous semble difficile de penser la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant.

Cette théorie de l'attachement accorde une place privilégiée aux premières relations affectives enfant - parents et questionne donc le lien que professionnel et enfant peuvent nouer.

Peut-être, par souci de protéger la relation parent - enfant, ou par reconnaissance de son caractère « unique », a-t-on longtemps préconisé (probablement sans succès...) d'éviter un lien affectif entre le professionnel et l'enfant, ce qui ne pouvait qu'accentuer les effets perturbants d'une garde non parentale, ou d'une défaillance parentale.

Bien comprendre et s'approprier le concept d'attachement permet d'aborder la relation professionnelle - enfant de façon moins défensive. En effet, il s'agit de proposer à l'enfant (et à ses parents) un accueil de qualité favorable à l'établissement de liens privilégiés avec des professionnels en vue de contribuer au sentiment de sécurité interne, indispensable à tout développement harmonieux.

L'ouverture de l'enfant à d'autres figures d'attachement que celles offertes dans la famille apporte aussi une dynamique supplémentaire et positive dans son développement.

▪ **La pédagogie de l'inclusion et la promotion de l'égalité dès le plus jeune âge**

La notion de pédagogie de l'inclusion est un outil qui permet de ne pas stigmatiser tel ou tel enfant, selon son origine ou ses particularités, mais de porter une attention à sa singularité. Au-

⁹ Site Internet de la Commission Départementale de l'Accueil du Jeune Enfant : www.cdaje59.fr

delà de l'accueil, elle suppose de porter un regard bienveillant sur son environnement habituel et d'utiliser ses richesses pour familiariser les enfants avec les notions de respect, d'altérité, de diversité.

La pédagogie de l'inclusion est l'un des sujets de l'heure en éducation au Québec. L'intégration scolaire des élèves « handicapés », « à besoins particuliers », « exceptionnels » ou « en difficulté » pave tranquillement la voie d'une véritable pédagogie de l'inclusion.

Au Québec, la pédagogie de l'inclusion est en lien avec les 5 principes de base du programme éducatif des centres de la petite enfance :

- chaque enfant est unique ;
- le développement de l'enfant est un processus global et intégré ;
- l'enfant est le premier agent de son développement ;
- l'enfant apprend par le jeu ;
- la collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Au CRFPE, dès janvier 2011, un groupe de réflexion s'est constitué. Dans un premier temps, la réflexion s'est portée sur les fondamentaux de cette pédagogie, puis dans un second temps, sur la manière de transmettre ces éléments. Ce temps de réflexion a permis de définir, de donner du sens à cinq principes fondamentaux.

⇒ La singularité de chaque enfant

Si chaque enfant est singulier c'est avant tout parce que chaque enfant a une culture singulière. La socialisation consiste en un processus d'intériorisation par l'individu des manières de faire et de penser propres à son groupe d'origine. Elle produit un *habitus*, c'est-à-dire un ensemble de dispositions profondément incorporées, qui orientera durablement les pratiques, les goûts, les choix, les aspirations des individus.

⇒ Aucune identité ne prévaut sur les autres

Il s'agit de reconnaître l'autre pour ce qu'il est, dans sa singularité quelle que soit l'origine sociale, culturelle... Par exemple, c'est respecter au quotidien les rites et les habitudes familiaux de l'enfant (berceuse, portage, régime alimentaire, etc.). L'idée est que chacun peut s'enrichir de la singularité de l'autre.

⇒ L'altérité

L'altérité se différencie de la tolérance, car elle implique la compréhension des particularités de chacun, la capacité d'ouverture aux différences et à leur métissage.

⇒ Le professionnel s'engage à considérer les parents de chaque enfant

La construction de l'identité engage le professionnel à considérer les parents de chaque enfant. Selon Vandebroek¹⁰, « *la loyauté que ressent tout enfant envers ses parents est une donnée universelle.* » Il ajoute : « *cette loyauté formidable induit l'impossibilité de dissocier le respect pour l'identité de l'enfant et le respect pour ses parents.* » Le respect pour la singularité de l'enfant est indissociable du respect de la singularité de chaque parent.

⇒ La pratique réflexive en équipe s'impose

Il s'agit de donner aux professionnels la possibilité d'adopter une attitude réflexive face à des situations complexes et de construire un savoir pratique en interaction avec les enfants, les

¹⁰ Vandebroek M. *Eduquer nos enfant à la diversité : social, culturelle, ethnique, familiale.* Erès, coll. « Petite enfance et parentalité », 2005.

parents e leurs collègues. « L'analyse des pratiques est une nécessité dans tous les métiers de la « relation », selon le sociologue Philippe Perrenoud¹¹ (Université de Genève, CH).

Enfant porteur de handicap, black, blanc, « beur », blond, brun, roux, fille, garçon, petit, grand... peu importe, tout cela n'est qu'une manière de catégoriser les personnes. L'idée de la pédagogie de l'inclusion est de sortir de ces « cases » pour s'intéresser aux particularités de chacun dans une réalité collective. La pédagogie de l'inclusion, c'est donc de permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la collectivité, d'utiliser cette diversité pour familiariser les enfants avec les notions de respect, d'altérité, de diversité.

En juin 2018, nos réflexions ont abouti à la publication dans une revue professionnelle.

Le dossier coordonné par nos soins nommé « *L'inclusion, de l'intention à la pratique* »¹² a réuni des cadres pédagogiques du CRFPE, des professionnels du territoire et des étudiants. Ces derniers ont développé le projet « *La Malle Pédagogique* », contenant des jeux, des affiches et une vidéo. Tous ces outils, à visée « inclusive », ont émergé à l'issue du séminaire ayant eu lieu lors de la 1^{ère} année de la formation pour ces étudiants.es (juin 2014).

¹¹ Perrenoud P. *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris, ESF, 2001.

¹² Andrys, M. Valentim, S. *L'inclusion, de l'intention à la pratique*. Coord. Dossier *Revue Métiers de la Petite Enfance*, N° 258, juin 2018.

FINALITE, OBJECTIFS ET DEMARCHE PEDAGOGIQUE

de la formation Educateur de Jeunes Enfants au C.R.F.P.E

C'est sur la base de la prise en compte des effets des évolutions historiques que le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance a su, dans le respect des textes réglementaires, faire évoluer son projet pédagogique et les propositions de formation.

L'équipe pédagogique du centre, consciente de ces enjeux et des défis à relever, s'engage à adapter les contenus de formation au regard des besoins repérés.

1) finalités et objectifs pédagogiques :

Notre ambition pédagogique est donc d'accompagner les étudiants dans la construction du positionnement professionnel dans la recherche des attitudes et des actions les plus efficaces pour accompagner le développement harmonieux de chaque enfant.

Cette ambition se traduit en finalités :

- Acquérir les capacités et compétences pour exercer la profession d'éducateur de jeune enfant.
- Elaborer, structurer un parcours de formation visant la définition et l'appropriation d'une identité professionnelle de travailleur social éducateur de jeunes enfants
- Analyser la réalité sociale, la pratique professionnelle et sa propre pratique. C'est en s'appuyant et en comprenant l'intérêt de cette démarche de questionnement que les étudiants pourront s'inscrire dans une perspective d'évolution de leur pratique professionnelle.

Pour ce faire, nous proposons donc aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles structurées comme suit :

- Des connaissances disciplinaires : psychologie, psychosociologie, psychopédagogie, sociologie de l'enfance, de la famille et des organisations, santé, droit civil, politiques sociales...
- Des capacités en méthodologies professionnelles : maîtrise de la méthodologie de projet (projet institutionnel, projet éducatif, projet personnalisé) - capacité à connaître et comprendre le comportement, les attentes, les besoins du jeune enfant - capacités à mettre en œuvre des activités adaptées - capacités à élaborer, organiser, animer des actions de soutien à la parentalité...
- Des compétences relationnelles et de communication : prendre en compte la spécificité de la relation à l'enfant (notion de médiation éducative) - savoir communiquer, être en relation, avec les parents - savoir se positionner comme acteur (« expert » petite enfance) auprès des institutions politiques, sociales...

Les objectifs pédagogiques plus opératoires sont présentés dans le chapitre « les contenus de formation ».
--

2) la démarche pédagogique :

Si l'ensemble des centres de formation respecte les données réglementaires, le projet pédagogique de chaque centre permet de mettre en relief, en évidence, certaines spécificités.

La démarche pédagogique au CRFPE est structurée à partir de trois niveaux fondamentaux.

A. La notion de compétences et l'alternance intégrative

Si nous nous approprions le référentiel de compétence tel que défini dans les textes (invariant)... nous savons que la notion de compétence ne se décrète pas, on ne peut s'auto déclarer compétent... La reconnaissance par autrui est indispensable.

Nous pouvons exprimer que la compétence est la capacité d'un individu à mobiliser une combinaison de ressources pour apporter une réponse pertinente à un problème donné. Cette notion n'a de sens que si elle est mobilisée dans l'action dans un contexte professionnel. Si nous retenons cette définition, nous pouvons retenir que la compétence est une combinaison de ressources :

- Des ressources liées à la personne : savoirs, savoir faire, savoir être...
- Des ressources liées à l'environnement : réseaux, système d'information, système de veille...

Dans le cadre de nos activités pédagogiques, nous nous sommes appuyés sur les travaux de G. Le Beauterf qui propose « un découpage » de la notion de compétences en trois dimensions :

Les connaissances

- Compétences déclaratives générales et/ou d'intelligibilité : savoirs fondamentaux, droit, santé psychologie, sociologie...
- Savoirs spécifiques à l'environnement professionnel : des connaissances spécifiques à un environnement professionnel donné.
- Des connaissances procédurales : les procédures à mettre en œuvre, les méthodologies professionnelles.

Les savoir faire

- Les savoir faire opérationnels : issus de l'expérience, capacité à mettre en oeuvre les méthodologies, des savoirs issus de l'expérience.
- Des connaissances empiriques : des acquis issus de l'expérience intuitive, les effets du tâtonnement (logique de l'essai erreur).
- Les savoirs relationnels : entrer en relation, échanger, négocier, interagir, capacité à adapter la communication aux situations.
- Des savoir faire cognitifs : capacité d'analyse, traiter, gérer de l'information, raisonnement.

Les ressources incorporées – les ressources de réseaux

- Les qualités, les aptitudes, les ressources propres de l'environnement.

L'acquisition de compétences est donc la mobilisation de ressources en interaction. Il ne s'agit pas d'une démarche linéaire mais bien d'un processus dynamique que nous pouvons développer comme suit :

Démarche et moyens pédagogiques proposés

Les objectifs pédagogiques impliquent de construire une démarche cohérente tout le long de la formation. Cette démarche s'appuie en partie sur des moyens existants :

- Début de formation : travail sur les représentations du métier.
- Présentation des DF : les compétences prescrites.
- Temps de groupe, par exemple : réserver du temps à chaque atelier pour mettre en avant les compétences de l'Éducateur de Jeunes Enfants au regard des échanges dans le groupe. Travail de groupe puis appropriation individuelle.
- Entretiens d'évaluations.

Compte tenu des textes réglementaires en vigueur et la notion de compétence structurant la formation, l'appropriation de cette notion implique l'ensemble des cadres pédagogiques. Ceci étant, au vu de l'organisation pédagogique actuelle du Centre, le pilotage de la démarche compétence repose, s'appuie avant tout sur la responsabilité des responsables de dispositifs de formation.

Cette responsabilité se décline en 2 axes principaux :

- Informer, expliciter, permettre et accompagner l'appropriation
- Ingénierie de la « démarche acquisition de compétence » en relation étroite avec les responsables de domaine de formation et les référents terrains.

Pour les étudiants, c'est à l'occasion des temps d'infos, les temps de préparation aux stages, les temps de réflexivité sur la pratique, les temps de préparation à l'évaluation que se diffusent les attendus en matière de compétences... A ces dispositions pédagogiques s'ajoutent des temps spécifiques d'explicitation de la notion de compétence.

Si l'équipe pédagogique du CRFPE prépare l'étudiant à l'acquisition de compétences, celles-ci ne peuvent s'acquérir qu'à partir des activités réalisées durant les stages. Ce postulat confirme la place du référent terrain et des responsables de structures. Cette délégation aux structures se décline comme suit :

- Elaborer et proposer aux étudiants des situations professionnelles en relation avec les compétences du stage concerné ;
- Accompagner et conseiller le stagiaire au cours des activités professionnelles, par exemple à partir des travaux demandés par le Centre de Formation et réalisés en stage ;
- Mettre en place un processus d'évaluation intermédiaire et d'évaluation finale, pour formaliser l'évolution durant le stage et les acquis en fin de stage ;
- Participer, avec le représentant du CRFPE, aux visites de stage (DF1 et DF2) facilitant ainsi, pour l'étudiant, la vision globale sur son parcours de formation ainsi que la transférabilité des capacités acquises sur d'autres situations professionnelles ;
- Travailler, avec l'étudiant son positionnement professionnel. Cette démarche contribuant à l'appréhension d'une identité professionnelle.

Ces objectifs pédagogiques ont pu être travaillés avec un groupe de référents professionnels. Cette démarche de co-construction a permis d'élaborer un guide de l'accompagnement du stagiaire EJE.

Ce guide est disponible sur notre site Internet. Depuis 2015, date de sa mise en ligne, il a été téléchargé en moyenne 15 mille fois par an, et nous avons été interpellés par des collègues de toute la France.

La prise en compte des éléments ci-dessus : notion de compétence et alternance intégrative implique une ingénierie de l'accompagnement du parcours de formation.

B. La démarche d'accompagnement du parcours de formation

Depuis quelques années, les travaux en sociologie des professions (Claude Dubar) ont montré qu'à l'occasion des changements professionnels et en particulier de la formation professionnelle s'opèrent des transactions identitaires de deux ordres :

- Transactions biographiques : évolution du regard que l'on porte sur soi en relation avec son histoire
- Transactions relationnelles : celles-ci s'opèrent à l'occasion de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres. Elles sont de l'ordre de la socialisation.

Ces évolutions identitaires s'opèrent dans la diversité mais également dans la complexité. En effet, à la différence d'autres types d'enseignement supérieur, l'acquisition de compétences professionnelles d'éducateur de jeunes enfants, nécessite d'établir des liens entre les différentes dimensions de la formation (connaissances théoriques, expériences pratiques et attitudes). Cette démarche implique de mettre en question ces différents apports et renvoie chacun à son parcours individuel de formation.

Au regard de notre mission de service public de formation professionnelle et de notre projet pédagogique, **il s'agit d'accompagner la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.**

Pour ce faire, nous proposons, pour cette démarche de suivi pédagogique, la mise en oeuvre **des objectifs opérationnels** suivants :

- Aider l'étudiant à tirer expérience de son parcours antérieur à la formation
- Accompagner l'étudiant dans la construction de son parcours de formation
- Définir des objectifs de stage en adéquation avec les contenus théoriques et les compétences professionnelles à acquérir
- Evaluer l'évolution de la dynamique de formation et évaluer les effets de la formation (acquis, capacités, compétences)

Les moyens utilisés par l'équipe pédagogique sont les suivants :

- Des temps d'information réguliers
- Des suivis pédagogiques de groupes
- Ateliers de pratique professionnelle
- Des entretiens individuels
- Des visites de stage
- Des commissions de validation semestrielles.

Pour la mise en œuvre de ces moyens de l'accompagnement pédagogique, l'équipe s'est associée le concours de professionnels.

Pour évaluer les acquis de la formation et l'évolution du parcours de formation, le C.R.F.P.E s'est doté d'instances spécifiques qui sont présentées et développées dans le dernier chapitre du projet pédagogique : « le référentiel d'évaluation et de certification ».

A) Les architectures de la formation :

Spécialisé dans la formation sur un segment d'activité professionnel spécialisé, le C.R.F.P.E propose l'accès à la formation et à la certification à partir de l'ensemble des voies de qualification : - La formation initiale - la formation continue - la V.A.E - l'apprentissage.

En s'appuyant sur l'évaluation des expériences antérieures, le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance propose une architecture de formation professionnelle, pouvant accueillir ces différentes situations :

▪ La formation professionnelle par domaines capitalisables :

- . Formation destinée à toute personne voulant se former au métier d'EJE, quel que soit son statut, par une ingénierie de formation pensée pour pouvoir individualiser les parcours de formation (VAE, Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation...).
- . Prise en compte des acquis du parcours antérieur
- . Un dispositif de formation strictement organisé par domaines de formation (théorie et pratique)

Par ailleurs, comme exprimé dans la première partie de ce dossier, dans un souci d'équité et pour répondre à la volonté politique, notre établissement organise la formation EJE sur des sites délocalisés répartis sur le territoire régional : concrètement la formation EJE est proposée sur : - Lille - Arras - Grande-Synthe - Maubeuge

B) Une organisation adaptée aux finalités :

Dans le respect des textes réglementaires et pour permettre l'application, dans de bonnes conditions, du projet pédagogique, l'organisation du centre de formation repose sur la définition de fonctions :

La direction

La direction, composée du Directeur de l'établissement et deux directrices des services : Direction des Etudes d'Educateur de Jeunes Enfants et Direction Financière et Ressources Humaines, assure le bon fonctionnement de la gestion et de l'organisation générale du Centre.

La direction des études pour la formation EJE est garante du respect de l'application des textes réglementaires et de la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle rend compte régulièrement au Directeur de l'établissement, qui à son tour rend compte au Conseil d'Administration et produit l'ensemble des documents soumis au contrôle des administrations de tutelles : DRJSCS et Conseil Régional Hauts-de-France.

L'équipe pédagogique : les cadres pédagogiques permanents

Par délégation du Directeur, ils (elles) assurent des fonctions d'ingénierie de formation, de pédagogie directe (des cours...), de pédagogie indirecte (correction...).

L'ensemble des membres de l'équipe est engagé dans des activités pédagogiques communes : cours – travaux pratiques – suivi pédagogique de groupe – suivi pédagogique individuel – guidance de mémoire...

Par ailleurs nous avons déterminé, au sein de l'équipe, des responsabilités pédagogiques spécifiques de :

- **Coordinateur de dispositif de formation :**

Dans l'organisation pédagogique du C.R.F.P.E., la fonction de Coordinateur de Dispositif de Formation, représente une évolution par rapport à la fonction précédente de « Responsable de Dispositif ». Cette dernière se définissait en tant que telle, mais également au regard, en complément, de la fonction de Responsable de Domaine de Formation.

Cette fonction pédagogique est structurée à partir des dimensions suivantes :

- Construire l'architecture générale de la formation concernée.
- Construire et veiller aux articulations pédagogiques, à la cohérence des liens inter-modules de formation, aux inter-professionnalités.
- Assurer le contrôle du planning d'une séquence de formation avant publication aux étudiants.
- Communiquer le sens global de la formation aux différents acteurs, et en particulier aux étudiants.
- Développer l'animation territoriale, y compris la mise en stage.

Tout comme à Lille, les formations délocalisées sont sous la responsabilité d'un(e) coordinateur.trice de dispositif de formation.

- **Responsable de domaine de formation**

Le (la) responsable de Domaine de Formation assume ses responsabilités professionnelles par délégation du Directeur du Centre de Formation et de la Directrice des Études, et en collaboration avec les coordinateurs de dispositif et responsables des modules.

La définition de fonction de « responsable de Domaine de Formation » au CRFPE se structure à partir de trois dimensions :

- **Par sa place centrale dans le dispositif de formation (animation),**
 - **En tant que garant de la qualité du déroulement pédagogique,**
 - **Par la responsabilité de la gestion (en particulier pour les DF1 et DF2) de l'ingénierie de la formation.**
- **Coordinateur de formation parcours individualisé et référent apprentis**

Le ou la cadre pédagogique assure le suivi individualisé des stagiaires bénéficiant de dispenses, d'allègements¹³ et/ou sous statut d'apprenti.

En tant que « référent apprentis », ce cadre pédagogique exerce ses fonctions sous la responsabilité de la Directrice des Etudes, le « référent apprentissage » a pour mission de permettre aux « étudiants apprentis » d'effectuer un parcours de formation facilitant l'acquisition des compétences professionnelles, telles que prévues dans la réglementation de l'apprentissage et de la formation préparant au DEEJE. Il.Elle veille au respect du projet pédagogique du Centre

¹³ CF document B. 1-11

de Formation, et assure une préparation au DEEJE dans les meilleures conditions. Autrement dit, garantit la cohérence pédagogique du parcours de formation des apprentis en lien avec l'ensemble des cadres pédagogiques.

▪ **Responsable pédagogique des stages :**

Le ou la cadre pédagogique qui assume cette fonction, l'exerce sous la responsabilité de la Direction des études.

- Il.elle est garant.e de la procédure pédagogique de mise en stage,
- Recherche l'adéquation optimale entre les objectifs et projets de stage des étudiants d'avec l'offre de stage,
- Rencontre régulièrement les services qui accueillent les stagiaires en vue d'améliorer l'alternance,
- Fait les liens et communique avec l'équipe pédagogique, les services et les étudiants.

La Direction et l'équipe pédagogique sont « aidées » dans leurs tâches par une équipe « administrative ».

Les activités des assistantes administratives sont définies par fonction spécifique : secrétariat de direction – secrétariat de planning de formation – secrétariat des stages – secrétariat de suivi de la scolarité – secrétariat de sélection – accueil.

Les intervenants occasionnels

Plus de 150 intervenants collaborent à la formation des Educateurs.trices de Jeunes Enfants au CRFPE de manière globale, nous pouvons différencier plusieurs « profils » d'intervenants :

- **Des intervenants « enseignants-chercheurs »** : ils.elles contribuent à la formation en fonction de leur domaine d'expertise et dans ce cadre, ils(elles) assurent essentiellement les contenus de formation de type disciplinaires : psychologie, sociologie, droit, santé, sciences de l'éducation, anthropologie...

- **Des représentants d'institutions, de services de l'action sociale** : Ces professionnels.elles sont sollicités.ées essentiellement pour les contenus méthodologiques. Ils.elles interviennent en fonction d'un domaine, d'une problématique spécifique (handicap, immigration, protection de l'enfance...).

- **Des professionnels éducateurs de jeunes enfants** : associés à la formation, ils assument des activités de pédagogie directe (cours, animation de Travaux Pratiques, visites de stage) et des activités de pédagogie indirecte (correction de travaux d'évaluation et de certification...).

Ces interventions sont globalement de deux ordres :

Intervenants pour les sessions de méthodologie (pratique professionnelle) par exemple les sessions jeux, livres...et/ou de techniques éducatives

Par ailleurs les professionnels.elles EJE sont également sollicités.ées dans le cadre de la préparation aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants : oraux du DF2, du

DF1, corrections synthèses DF4 ou épreuves communication DF4, DF3. Ils.elles continueront à l'être dans le cadre des nouvelles modalités de certification à mettre en place, avec la réforme en cours.

Les étudiants dans la formation

A propos de la place des étudiants dans la formation, il nous faut distinguer deux niveaux : l'engagement individuel de chaque étudiant – la représentation collective des étudiants.

L'engagement individuel :

Chaque étudiant se formant à la profession d'éducateur de jeunes enfants a fait le choix de s'engager dans une formation professionnelle préparant à un métier du travail social et par conséquent d'aide à la personne. La prise en compte de ces notions implique quelques caractéristiques dans le rapport de chaque personne à la formation.

En effet au delà des acquis en matière de connaissances, de stages, il est attendu des étudiants une capacité à **assumer en responsabilité** les différents niveaux de la formation :

- Capacité à la relation et à la communication (les enfants, les parents, les professionnels)
- Capacité à s'investir dans la formation en acceptant la mise en débat, la participation, le travail en équipe.
- Capacité à respecter les cadres de la formation (respect des échéances, présence régulière...).

Plus globalement, il s'agit donc d'adopter une posture adaptée « savoir être » propice aux apprentissages.

Par ailleurs, considérant le caractère professionnel de la formation, nous proposons à chaque étudiant d'acquérir et de développer **une démarche d'auto-évaluation**. L'équipe pédagogique accompagne de manière individuelle chaque étudiant dans l'acquisition de cette démarche, l'objectif étant de déclencher au plus tôt possible en formation, le processus réflexif indispensable pour les métiers du social.

La représentation collective des étudiants :

En début de formation, puis à chaque début d'année, les étudiants élisent de manière démocratique des représentants. Au C.R.F.P.E nous distinguons deux formes de délégation.

- **Les délégués de groupe :** Ils(elles) représentent les étudiants dans les différentes instances de validation semestrielle. Ils(elles) sont en quelque sorte « les portes paroles » de chaque étudiant lors de l'étude des situations.
Par ailleurs, c'est également le délégué de groupe qui peut assister un étudiant au conseil de discipline (cf. règlement intérieur applicable aux étudiants).
- **Le collège « délégués de promotion » composé des délégués de groupe** représentent les différentes promotions d'étudiants dans les instances formelles de suivi de la formation.

Le conseil technique et pédagogique (cf. texte de présentation en annexe) : le C.T.P est une instance formelle et obligatoire de suivi de la formation.

Les membres (donc les délégués de promotions) de cette instance sont sollicités pour émettre un avis sur toutes modifications des cadres de la formation (ex règlement intérieur, convention de stage, processus d'évaluation). Ils contribuent également à la réflexion en vue d'améliorer la qualité de la formation (ex travail sur l'accueil des stagiaires, évolution des contenus de formation...)

Les réunions direction/délégués de promotion :

La Direction réunit régulièrement les délégués de promotion et des représentants de l'équipe de formation en vue de prendre en considération les remarques, questions et demandes des étudiants.

Par analogie avec le monde du travail, ces rencontres s'apparentent aux réunions « délégués du personnel ».

Au-delà des définitions ci-dessus, et sans attendre les réunions formelles, les délégués ont la possibilité de solliciter l'ensemble des responsables, les cadres formateurs(trices) de la formation dans la perspective de « régler » toute difficulté dans la mise en œuvre de la formation et/ou de faire remonter toutes propositions en vue d'améliorer la dite formation.

Considérant, une fonction de délégation qui n'est pas toujours simple à assumer le CRFPE propose aux délégués une formation à la fonction.

LE DEROULEMENT ET LES CONTENUS DE FORMATION

Les axes forts de la pédagogie au CRFPE :

Compte tenu des textes réglementant la formation, mais également d'une vision de la professionnalité de l'Éducateur de Jeunes Enfants (culture, identité, compétences), l'équipe pédagogique a déterminé un certain nombre d'axes pédagogiques fondamentaux.

a. La notion de prévention : C'est à partir de cette ambition d'expertise que les étudiants pourront appréhender les missions de prévention dévolues à leurs activités professionnelles. Considérant le caractère « brouillé » de cette notion (mot valise), nous précisons qu'il s'agit de « prévention prévenante » et non la prévention visant la prédiction de l'évolution de l'enfant (cf. problématique de la délinquance des adolescents). Concrètement, c'est en apportant au jeune enfant les conditions d'un développement harmonieux (respecter le rythme de ces acquisitions, sécurité affective...) que s'organise la prévention prévenante.

b. Une expertise en ce qui concerne le jeu et son usage opportun pour accompagner le développement et la recherche du mieux-être chez l'enfant (cultiver la créativité...) des connaissances théoriques et pratiques en lien avec les connaissances sur l'enfant... le jeu essentiel au développement de l'enfant, support de la relation à l'enfant. Des liens sont à opérer avec les notions de pédagogies de psycho socio pédagogie...

c. La maîtrise de la connaissance du jeune enfant dans une approche globale : dans la perspective de former des professionnels à même d'observer finement, d'analyser avec pertinence et d'accompagner tout enfant quelle que soit sa situation, il est indispensable de maîtriser (notion d'expertise) l'ensemble des connaissances sur l'enfant.

Cet axe pédagogique est avant tout développé à partir des contenus théoriques dans l'ensemble des domaines de formation. Plus particulièrement, l'équipe pédagogique accorde une importance particulière au contenu de psychologie (connaître le comportement de l'enfant... les étapes d'apprentissage, la psychopathologie, la psychologie générale et la psychologie de développement).

D'autres sciences humaines et sociales sont également prises en compte comme, par exemple, un enseignement conséquent en santé de l'enfant, en droit civil ou bien encore des contenus de sociologie et de psychosociologie de l'enfance.

Cette acquisition de connaissances théoriques est indispensable dans la perspective du positionnement pré professionnel durant les temps de stage.

Au Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance le déroulement de la formation dépend du dispositif de formation dans lequel chaque étudiant est engagé (voir à ce propos le paragraphe : les architectures de formation).

Ceci étant, deux principes pédagogiques structurent le déroulement de chaque formation à savoir l'alternance et l'interprofessionnalité. Ces deux notions, centrales dans la construction des modules de formation, méritent d'être quelque peu définies :

- **L'alternance¹⁴ :**

Dans une définition simple, voire simpliste, nous pouvons exprimer que l'alternance pédagogique concerne la juxtaposition de temps de formation théorique et de temps de formation pratique (stage).

Cette définition, très réductrice, n'est pas acceptable pour l'équipe pédagogique du C.R.F.P.E.

L'alternance pédagogique ou alternance intégrative s'intéresse surtout aux liens et aux interactions (complexes) présents sur l'ensemble des espaces et des temps de formation.

Par exemple : Si le lieu de stage est avant tout le lieu de l'apprentissage pratique, il peut également permettre aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir des connaissances (problématiques spécifiques, fonctionnement du service, politiques sociales...).

A contrario les temps de formation théoriques (en centre de formation) sont également des temps d'expérimentations de pratiques pré professionnelles : le travail en équipe, le respect d'un cadre (horaire, présence...), le positionnement, la communication écrite, la prise de parole...les travaux pratiques...

On le voit bien, à l'occasion de ces deux exemples, l'acquisition de compétences professionnelles d'éducateur de jeunes enfants obligent la prise en compte d'une « alchimie » complexe qui croise les différentes instances de formation.

Au-delà de la transmission de connaissances et des temps de stage...c'est dans la gestion des interactions que se structurent la compétence et l'identité professionnelle.

L'équipe pédagogique (cadres formateurs(trices), professionnels(elles)...) se propose donc d'accompagner **l'alternance intégrative** en organisant des espaces formatifs spécifiques : les entretiens individuels de suivi pédagogique, les ateliers de professionnalisation...

Il est également attendu des étudiants qu'ils mobilisent l'ensemble des activités pédagogiques pour mettre en débat, en tension le difficile rapport théorie/pratique.

- **L'interprofessionnalité :**

Les pratiques de formation en interprofessionnalité ne sont pas récentes au sein du C.R.F.P.E. Dès les années 90 l'équipe pédagogique organisait des modules de formation à destination d'étudiants de plusieurs filières correspondants à différents niveaux de qualification de carrières sociales.

Aujourd'hui les réformes des études des professions sociales de niveau II encouragent l'équipe à poursuivre dans cette voie, puisque dorénavant, il convient, à partir de deux domaines de formation communs, de structurer une forme de « culture professionnelle » commune du travail social.

Cette perspective a pour but de faciliter le travail en partenariat au bénéfice de la prise en compte des besoins des personnes en difficultés.

Ces activités pédagogiques en « interprofessionnalité » visent les objectifs suivants :

¹⁴ Lire à ce propos : « *qu'est-ce qu'apprendre par alternance ?* ». Ouvrage collectif. Les cahiers du social. Neo édition. Janvier 2006

- Faire évoluer les représentations réciproques des professions de l'éducatif et du social ;
- Faire émerger les identités professionnelles spécifiques et la complémentarité des professions ;
- Connaître un champ plus large d'institutions et de services dans lesquels sont engagés des travailleurs sociaux ;
- Engager une réflexion professionnelle commune.

Durant le parcours de formation, les étudiants du centre se verront donc proposer des sessions communes avec des collègues d'autres centres de formation.

Les contenus de formation :

Conformément à la réglementation, les contenus de formation sont structurés par domaines de compétences. Un domaine de compétence représente un ensemble d'enseignements théoriques et un temps d'apprentissage pratique à partir des stages.

Dans chaque domaine de compétence nous proposons aux étudiants :

- **Des enseignements disciplinaires** : des cours théoriques attachés à une discipline généralement proposée en promotion et/ou demi promotion
- **Des enseignements en méthodologie professionnelle** : Ces enseignements ou travaux pratiques concernent les « savoir faire et savoir être » nécessaire à l'exercice du métier. Ces contenus de formation sont généralement proposés en demi promotion ou en groupe

Un accompagnement pédagogique : il s'agit ici d'accompagner l'alternance et permettre aux étudiants de s'approprier les différentes dimensions constitutives des compétences professionnelles. Ces temps de formation sont proposés en groupe, en individuel, ou en auto formation.

C'est dans ce cadre que nous proposons les **ateliers de professionnalisation** (G.A.P)

La formation est organisée en quatre domaines de formation. Les deux premiers domaines de formation (DF1 et DF2) sont spécifiques à la formation des éducateurs de jeunes enfants (le cœur de métier), les deux derniers (DF3 et DF4) sont communs à l'ensemble des formations en travail social de niveau III.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA FORMATION E.J.E

Intitulé du domaine de formation	Enseignement
<ul style="list-style-type: none"> • DF1 : accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille 	500 heures
<ul style="list-style-type: none"> • DF2 : action éducative en direction du jeune enfant 	500 heures
<ul style="list-style-type: none"> • DF3 : communication professionnelle 	250 heures
<ul style="list-style-type: none"> • DF4 : dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales 	250 heures
<ul style="list-style-type: none"> • TOTAUX : 	1 500 heures

Durée du stage	Période
1 ^{er} période : 8 semaines (stage de découverte)	Semestre 1
2 ^{ème} période :8 semaines	Semestre 2
3 ^{ème} période : 8 semaines	Semestre 3
4 ^{ème} période : 36 semaines	Semestres 4 et 5
Total 60 semaines	

Chaque domaine de formation est présenté de façon détaillée dans les pages qui suivent.

Domaine de Formation 1.

« Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille »

CADRE PÉDAGOGIQUE COORDINATRICE DES DOMAINES DE FORMATION 1 ET 2 : NATHALIE RHARBI

CADRES PÉDAGOGIQUES ASSOCIÉS À LA RESPONSABILITÉ DES DOMAINES DE FORMATION 1 ET 2 : MARIE ANDRYS – VIRGINIE CARLIER - ELISE FABRE – ANNE MOUQUET – DAVID MOURIAUX.

DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION

Engagé dans la promotion du bien-être de l'enfant, l'éducateur de jeunes enfants travailleur social est aussi impliqué dans le travail auprès des parents. Ainsi, il construit des compétences dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles. Si accueillir la famille semble relever d'une évidence, la mise en forme de cet accueil suscite de nombreuses questions autour de la bonne mesure, autour de la disponibilité, autour de la découverte de l'Autre, autour du partage avec l'Autre... Autant de points qui viennent interroger l'agir professionnel.

De la même façon, l'accompagnement des familles induit une dynamique qui mène parents et professionnels dans un travail de co-construction. Celui-ci n'est pas exempt de questionnements autour du cadre de référence, autour de la vision de l'enfant, autour des attentes des acteurs, autour des finalités de cet axe de travail... Autant de points qui questionnent à leur tour l'agir professionnel.

Pour ce Domaine de Compétences 1 « *accueil et accompagnement de l'enfant et de sa famille* », l'équipe pédagogique se fixe pour finalité de soutenir les étudiants dans l'acquisition de compétences spécifiques et ainsi contribuer à la construction professionnelle.

Concrètement, par la transmission de contenus disciplinaires, l'apport d'outils méthodologiques, le travail sur les « savoir-être » et la réflexion concernant la posture professionnelle, il s'agit de former les étudiants aux enjeux de l'incontournable travail en direction des familles.

Positionné à la suite des trois autres Domaines de Formation, le domaine de formation 1 est également porteur de la volonté d'affirmer, chez chaque étudiant, la capacité à mobiliser les compétences acquises. De ce fait, il s'appréhende comme la période de synthèse des compétences, celle qui projette, plus encore que les périodes précédentes, les étudiants dans une réalité professionnelle.

Pour se faire, le Domaine de Formation se vit en alternance théorie / pratique, articulé autour de 400 heures de formation théorique et de 28 semaines de formation pratique.

L'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants, pour le Domaine de Formation 1 fixe l'acquisition des compétences suivantes :

- ❖ **Développer des pratiques adaptées d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.**

Indicateurs de compétences

- Savoir répondre aux besoins et /ou attentes des familles en matière d'accueil (repérer, orienter, organiser, mettre en œuvre).
- Savoir établir avec chaque enfant une relation adaptée et appropriée en fonction de son développement, de son histoire et de son entourage familial.
- Savoir créer les conditions d'un accueil adapté à chaque enfant en termes de confort, de sécurité, de médiation éducative et d'interactions dans le groupe.

- Savoir assurer les soins de vie et l'accompagnement quotidien dans une relation privilégiée au jeune enfant.
- Savoir agir dans le respect des règles éthiques.

❖ **Reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale**

Indicateurs de compétences

- Savoir reconnaître à tout parent une place éducative
- Savoir définir, avec la famille, le projet d'accueil et d'accompagnement dans une démarche de coéducation.
- Savoir créer les conditions d'accueil et d'échanges avec et entre les familles.
- Savoir soutenir (faciliter, encourager, valoriser) chaque parent dans sa fonction d'éducation.

❖ **Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement.**

Indicateurs de compétences

- Savoir repérer (observer et analyser) pour chaque enfant la dynamique des premiers liens.
- Savoir accompagner chaque famille et enfant dans les processus de séparation et d'individuation.
- Savoir élaborer avec la famille des solutions adaptées en cas de difficultés (ouverture, passage de relais...)

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement, conformément à l'arrêté ministériel du 25 Aout 2011 modifiant l'arrêté du 16 Novembre 2005 relatif au Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants, « l'obtention du diplôme d'état donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ects) ».

Pour le DC1, le nombre de crédits ECTS est de 59 dont 8 acquis à la suite des épreuves finales du DEEJE.

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

Semestre 4

MODULE 1 - APPROCHE DE LA PARENTALITE : EVOLUTION ET REALITES

Responsable du module : David MOURIAUX

Objectifs du module :

- Entrer dans une démarche d'appropriation des connaissances en lien avec la parentalité.
- Interroger les concepts.
- Disposer de connaissances facilitant la compréhension de la notion de famille.
- Se questionner sur les dimensions familiales aujourd'hui.
- Envisager la famille au regard du droit.
- Questionner ses représentations.

Contenu du module :

Présentation du domaine de formation	3 heures
Journée de réflexion en lien avec la parentalité.	6 heures
Introduction au concept de parentalité. Approche psychologique.	6 heures
Sociologie de la famille : - les traits caractéristiques de la famille contemporaine - la sociologie du couple - les formes familiales et modes de vie	9 heures
Droit de la famille : L'autorité parentale, définition. Droits et devoirs parentaux. L'autorité parentale. Conséquences des droits et devoirs parentaux. L'exercice de l'autorité parentale et le placement. L'autorité parentale et les interventions judiciaires	
Le couple La filiation	21 heures
Approche anthropologique	6 heures
Travail personnel	3 heures

Modalités pédagogiques : - Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module :

Contrôle de connaissances. 2 heures.

Nombre d'heures du module : 56 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 2

DF1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 4

MODULE 2 - METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

Responsable du module : Marie ANDRYS.

Objectifs du module :

- S'approprier les données liées à la démarche de recherche.
- S'approprier progressivement les éléments méthodologiques dans une démarche individuelle de mémoire professionnel.
- S'inscrire dans une démarche de questionnement et d'analyse.
- Envisager sa place d'E.J.E. travailleur social dans la dynamique de recherche.

Contenu du module :

Présentation des exposés parentalité	3 heures
Présentation du mémoire professionnel	3 heures
Initiation à la recherche :	
- Approche socio historique de l'enfance et de l'adolescence.	
- Introduction à la recherche.	
- La recherche en sciences sociales et ses fondements.	
- La problématique : construction, exploration théorique.	
- La phase exploratoire.	15 heures
L'observation-projet	3 heures
Méthodologie de recherche documentaire.	3 heures
Présentation d'outils méthodologiques.	6 heures
La diversité des familles : la reconnaître pour mieux l'accueillir	3 heures
Présentation du dossier de certification sur l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.	3 heures
Suivis de groupe en lien avec le stage dc1	6 heures
Atelier de professionnalisation en lien avec le stage dc1	3 heures
Témoignages de professionnels ayant mené des recherches	3 heures
Travail personnel en lien avec les validations	6 heures

Modalités pédagogiques : - Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module : Exposé en lien avec la parentalité. 7 heures.

Nombre d'heures du module : 64 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 3

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 4

MODULE 3.1. - STAGE

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Maitriser la démarche d'observation en tant qu'outil professionnel.
- Utiliser cet outil dans le travail auprès des enfants et de leurs parents.
- Repérer les besoins et les attentes des familles. Savoir y répondre.
- Se situer dans l'accompagnement des familles, au regard de ses connaissances sur le jeune enfant.
- Apprendre à se positionner professionnellement dans la relation avec les familles.
- Repérer les enjeux du soutien aux familles.
- Participer à la réflexion d'équipe autour de l'accueil des parents.
- Favoriser, en équipe, l'inscription des parents dans la vie de l'établissement.
- Envisager les actions menées envers les enfants comme un appui relationnel envers les parents.
- Inscire ces différents paramètres au regard du contexte de stage.

Contenu du module :

Stage.	150 heures
Travail personnel	18 heures

Modalités d'évaluation du module :

Auto évaluation en lien avec la pratique de stage : document écrit (2 pages) à remettre au C.R.F.P.E. lors du premier retour de stage.

Nombre d'heures du module : 168 heures

Nombre d'E.C.T.S.: 6

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 4

MODULE 3.2. - STAGE

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Maitriser la démarche d'observation en tant qu'outil professionnel.
- Utiliser cet outil dans le travail auprès des enfants et de leurs parents.
- Repérer les besoins et les attentes des familles. Savoir y répondre.
- Se situer dans l'accompagnement des familles, au regard de ses connaissances sur le jeune enfant.
- Apprendre à se positionner professionnellement dans la relation avec les familles.
- Repérer les enjeux du soutien aux familles.
- Participer à la réflexion d'équipe autour de l'accueil des parents.
- Favoriser, en équipe, l'inscription des parents dans la vie de l'établissement.
- Envisager les actions menées envers les enfants comme un appui relationnel envers les parents.
- Inscrire ces différents paramètres au regard du contexte de stage.

Contenu du module :

Stage.

168 heures

Modalités d'évaluation du module :

Présentiel

Nombre d'heures du module : 168 heures

Nombre d'E.C.T.S.: 6

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 4

MODULE 4 - 1 - L'ESPACE FAMILIAL : REPERER LA DYNAMIQUE DES LIENS

Responsable du module : Elise Fabre.

Objectifs du module :

- Développer des connaissances autour de la dynamique des liens.
- Entrer dans une démarche de compréhension des relations familiales.
- Disposer de connaissances permettant l'analyse des situations.
- Repérer les processus à l'œuvre dans les liens familiaux.
- Disposer de connaissances permettant de s'inscrire dans un travail relationnel en direction des familles.
- S'approprier les connaissances permettant d'envisager son rôle d'E.J.E. dans la prévention précoce autour des liens enfant/parent.

Contenu du module :

Les fonctions parentales et l'accès à l'autonomie	6 heures
Les fonctions maternelles et paternelles	6 heures
L'attachement et les troubles de l'attachement	6 heures
La grossesse et la maternité adolescente	3 heures
Les apports de neuropsychologie	3 heures
La compréhension des relations fraternelles.	6 heures
Les styles éducatifs et socialisation familiale.	3 heures
La sphère domestique : vers une réduction des inégalités ?	3 heures
Témoignages de professionnels intervenant à domicile.	4 heures
Travail personnel	14 heures

Modalités d'évaluation du module :

Contrôle de connaissances. 2 heures.

Nombre d'heures du module : 56 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 2

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 4

MODULE 4 - 2 - L'ESPACE FAMILIAL : REPERER LA DYNAMIQUE DES LIENS

Responsable du module : Elise Fabre.

Objectifs du module :

- Développer des connaissances autour de la dynamique des liens.
- Entrer dans une démarche de compréhension des relations familiales.
- Disposer de connaissances permettant l'analyse des situations.
- Repérer les processus à l'œuvre dans les liens familiaux.
- Disposer de connaissances permettant de s'inscrire dans un travail relationnel en direction des familles.
- S'approprier les connaissances permettant d'envisager son rôle d'E.J.E. dans la prévention précoce autour des liens enfant/parent.

Contenu du module :

L'accompagnement de l'enfant en situation de handicap Et de sa famille	6 heures
Les troubles de la parentalisation	6 heures
Les lieux d'accueil enfants parents. Dans une dynamique de prévention	6 heures
Le placement, l'attachement en question.	3 heures
L'adoption, l'attachement en question.	3 heures
L'accompagnement des parents en situation de handicap	3 heures
L'accompagnement des parents souffrant de maladies psychiques	3 heures
L'enfant, sa famille, la maladie et la mort	6 heures
L'enfant victime et témoin de violences conjugales	6 heures
La discontinuité du lien	6 heures
Travail personnel	5 heures

Modalités d'évaluation du module :

Analyse de situation professionnelle (DC3). 3 heures.

Nombre d'heures du module : 56 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 2

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 5

MODULE 5 - ENSEMBLE : FAMILLES ET PROFESSIONNELS AUTOUR DE L'ENFANT

Responsable du module : David MOURIAUX.

Objectifs du module :

- Réfléchir à la place des parents dans les institutions.
- Envisager la place des parents en lien avec celle des professionnels.
- Envisager les modalités d'accueil des familles : quels possibles ?
- Mener une réflexion professionnelle autour de l'accueil des familles dans le contexte de stage.
- Disposer de connaissances en lien avec le développement de l'enfant.
- S'appropriier les connaissances en lien avec les préoccupations spécifiques de la période adolescente.

Contenu du module :

La place des familles dans les institutions. Une dynamique favorable.	6 heures
TP. Réflexion autour de l'accueil des familles dans les institutions.	3 heures
La médiation éducative (sensibiliser les familles).	3 heures
Travail éducatif et prévention	3 heures
Prévention et protection de l'enfance	3 heures
L'intérêt de l'enfant en question	3 heures
Pré adolescence et adolescence : une étape comme une autre ?	3 heures
Témoignages de professionnels accompagnant des adolescents	4 heures
La sexualité chez l'enfant et l'adolescent.	4 heures
Travail personnel	18 heures

Modalités d'évaluation du module :

Note de synthèse(DC4) 4 heures

Nombre d'heures du module : 56 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 2

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 5

MODULE 6 - METHODOLOGIE ET POSTURE PROFESSIONNELLE

Responsable du module : **Virginie CARLIER.**

Objectifs du module :

- S'approprier la démarche de recherche professionnelle.
- Contextualiser les questionnements et y répondre en développant une méthodologie de recherche personnelle.
- Partager ses questionnements et analyses dans une démarche de positionnement professionnel.
- Réfléchir aux enjeux de la communication avec les parents.
- S'engager dans un travail relationnel en réfléchissant à la posture développée.

Contenu du module :

Initiation à la recherche professionnelle en sciences humaines et sociales	9 heures
TP/dossier de certification	
« accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille »	9 heures
Temps de travail en lien avec le dossier de certification	6 heures
Ateliers mémoire	9 heures
Guidances mémoire	4 heures
Temps de travail en lien avec le mémoire	9 heures
L'analyse systémique, compréhension des relations familiales.	6 heures
La médiation familiale	6 heures
La communication non violente	6 heures
Témoignages professionnels en lien avec la communication avec les parents	4 heures
Réflexion à propos de la posture professionnelle	3 heures
Ateliers de professionnalisation	12 heures
Travail personnel	23 heures

Modalités d'évaluation du module :

Oral de problématique mémoire. 6 heures

Nombre d'heures du module : 112 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 4

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 5

MODULE 3.3 - STAGE

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Maitriser la démarche d'observation en tant qu'outil professionnel.
- Utiliser cet outil dans le travail auprès des enfants et de leurs parents.
- Repérer les besoins et les attentes des familles. Savoir y répondre.
- Se situer dans l'accompagnement des familles, au regard de ses connaissances sur le jeune enfant.
- Apprendre à se positionner professionnellement dans la relation avec les familles.
- Repérer les enjeux du soutien aux familles.
- Participer à la réflexion d'équipe autour de l'accueil des parents.
- Favoriser, en équipe, l'inscription des parents dans la vie de l'établissement.
- Envisager les actions menées envers les enfants comme un appui relationnel envers les parents.
- Inscrire ces différents paramètres au regard du contexte de stage.
- Elaborer et mettre en œuvre un projet éducatif en direction du jeune enfant en collaboration avec les parents.

Contenu du module :

Stage	220 heures
Travail personnel	4 heures

Modalités d'évaluation du module :

Validation compte rendu de visite de stage

Nombre d'heures du module : 224 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 8

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 5

MODULE 3.4 - STAGE

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Maitriser la démarche d'observation en tant qu'outil professionnel.
- Utiliser cet outil dans le travail auprès des enfants et de leurs parents.
- Repérer les besoins et les attentes des familles. Savoir y répondre.
- Se situer dans l'accompagnement des familles, au regard de ses connaissances sur le jeune enfant.
- Apprendre à se positionner professionnellement dans la relation avec les familles.
- Repérer les enjeux du soutien aux familles.
- Participer à la réflexion d'équipe autour de l'accueil des parents.
- Favoriser, en équipe, l'inscription des parents dans la vie de l'établissement.
- Envisager les actions menées envers les enfants comme un appui relationnel envers les parents.
- Inscrire ces différents paramètres au regard du contexte de stage.
- Savoir élaborer avec la famille des solutions adaptées en cas de difficultés.
- Elaborer et mettre en œuvre un projet éducatif en direction du jeune enfant en collaboration avec les parents.

Contenu du module :

Stage	220 heures
Travail personnel	4 heures

Modalités d'évaluation du module :

Validation dossier de certification

« accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille »

Nombre d'heures du module : 224 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 8

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 5

MODULE 3.5. - STAGE

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Maitriser la démarche d'observation en tant qu'outil professionnel.
- Utiliser cet outil dans le travail auprès des enfants et de leurs parents.
- Repérer les besoins et les attentes des familles. Savoir y répondre.
- Se situer dans l'accompagnement des familles, au regard de ses connaissances sur le jeune enfant.
- Apprendre à se positionner professionnellement dans la relation avec les familles.
- Repérer les enjeux du soutien aux familles.
- Participer à la réflexion d'équipe autour de l'accueil des parents.
- Favoriser, en équipe, l'inscription des parents dans la vie de l'établissement.
- Envisager les actions menées envers les enfants comme un appui relationnel envers les parents.
- Inscrire ces différents paramètres au regard du contexte de stage.
- Savoir élaborer avec la famille des solutions adaptées en cas de difficultés.
- Elaborer et mettre en œuvre un projet éducatif en direction du jeune enfant en collaboration avec les parents.

Contenu du module :

Stage

224 heures

Modalités d'évaluation du module :

Evaluation de stage

Nombre d'heures du module : 224 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 8

DF1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
Semestre 6

MODULE 7 - PREPARATION AUX EPREUVES DE CERTIFICATION

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Envisager l'écrit de mémoire professionnel avec distance et regard critique.
- Préparer l'oral de certification/ présentation du mémoire professionnel.
- S'investir dans les oraux d'entraînement.

Contenu du module :

Présentation de l'oral de certification	3 heures
Préparation de l'oral de certification (groupe classe)	4 heures
Préparation individuelle à l'oral	3 heures
Oral d'entraînement à l'oral de certification	6 heures
Temps d'écriture mémoire	40 heures
Travail personnel	168 heures

Modalités d'évaluation du module : épreuves finales en centre d'examens

Nombre d'heures du module : 224 heures

Nombre d'E.C.T.S. : 8

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET, Alain. *L'enquête et ses méthodes. L'entretien (2^e édition refondue).*2. Paris. Armand Colin. 2007. 126p

BOUREGBA, Alain. *Les troubles de la parentalité : approche clinique et éducative.* Paris. Dunod. 2002. 184p

BOZON, Michel. *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille.* Paris. La découverte. 2006. 267p.

SINGLY (de), François. *La sociologie de la famille contemporaine.* 4^e édition. Paris. Armand Colin. 2013. 127p.

DELION, Pierre. *La fonction parentale.* Bruxelles. Editions Fabert. 2011. 58p.

GODELIER, Maurice. *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie.* Paris. Albin Michel. 2007. 292p.

GODELIER, Maurice. *Métamorphoses de la parenté.* Paris. Fayard. 2004. 678p.

GRAWITZ, Madeleine. *Méthodes des sciences sociales.* 11^e édition. Paris. Dalloz. 2001. 1019p.

GUEDENEY, Nicole et Antoine. *L'attachement : approche théorique :du bébé à la personne âgée.* Paris. Masson. 2009. 230p.

GUEDENEY, Nicole et Antoine. *L'attachement : concepts et applications.* Paris. Masson. 2002. 179p.

GUEDENEY, Nicole et Antoine. *L'attachement : un lien vital.* Paris. Fabert. 2010. 53p.

HOUZEL, Didier. *Les enjeux de la parentalité.* Ramonville Saint-Agne. Eres. 2000. 194p.

JESU, Frédéric. *Co-éduquer : Pour un développement social durable.* Paris. Dunod. 2004. 189p.

KARSZ, Saül. *Mythe de la parentalité, réalité des familles.* Dunod, 2015. 301p

KAUFMANN, Jean-Claude. *La trame conjugale : analyse du couple par son linge.*Paris. Nathan. 1992. 216p.

KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. 3^e édition. .Paris. Armand Colin. 2013. 126p.

KELLERHALS, Jean ; MONTADO, Cléopâtre. *Les stratégies éducatives des familles*. Neufchâtel. Delachaux et Niestlé. 1991. 156p.

LEMAY, Michel. *Famille, qu'apportes tu à l'enfant ?* Québec, Canada. Editions de l'hôpital Sainte Justine. 2007. 204 p.

NEYRAND, Gérard. *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ?* Eres. 2013. 104 p.

POILPOT, Marie-Paule. *Etre parents en situation de grande précarité*. Ramonville Saint- Agne. Eres. 2000. 156p.

SEGALEN, Martine. *Sociologie de la famille*.7^e édition. Paris. Armand Colin. 2010. 333p

SELLENET, Catherine. *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*. Paris. L'Harmattan. Savoir et Formation. 2014. 188 p.

THOLLON-BEHAR, Marie-Paule. *Dynamiser les pratiques professionnelles de la petite enfance : la recherche-action, un outil*. Lyon. Chronique sociale. 2008. 74p.

VAN CAMPENHOUDT, Luc ; QUIVY Raymond. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4^e édition revue et augmentée. Paris, Dunod. 2011. 262p.

Domaine de Formation 2.

« Action éducative en direction du jeune enfant »

COORDINATRICE PEDAGOGIQUE DES DOMAINES DE FORMATION 1 ET 2 : **NATHALIE RHARBI**
CADRES PÉDAGOGIQUES ASSOCIÉS À LA RESPONSABILITÉ DES DOMAINES DE FORMATION 1 ET 2 : **MARIE ANDRYS - ELISE FABRE - ANNE MOUQUET - DAVID MOURIAUX.**

DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION

Véritable acteur favorisant le bien-être et l'épanouissement du jeune enfant, l'éducateur de jeunes enfants s'inscrit dans une dynamique en constante évolution.

Si son champ d'intervention maintient l'enfant au cœur de ses préoccupations premières, il se diversifie de par les lieux d'exercice, les fonctions et les cadres législatifs afférents.

Le Domaine de Formation 2 structure la place et le travail des étudiants auprès des jeunes enfants. Il entend ainsi offrir une dynamique d'apprentissage permettant aux étudiants de se repérer, de s'inscrire et de se positionner dans les enjeux liés à la petite enfance.

D'un point de vue global et en lien avec les compétences visées (en référence à l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants), le Domaine de Formation 2 se fixe les buts et compétences suivants :

- *Favoriser le développement global de l'enfant et viser son inscription dans ses différents milieux de vie (famille - école - loisirs...).*

Indicateurs de compétences

- Savoir concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif.
 - Savoir proposer les conditions relationnelles et pédagogiques propres à favoriser la dynamique évolutive de l'enfant dans tous les aspects de son développement.
 - Savoir conduire et aménager des espaces temps pour que les jeunes enfants puissent s'éveiller et expérimenter, par le jeu, l'expression, les conduites motrices et les interactions.
 - Savoir utiliser ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives, adapter les dispositifs et démarches pédagogiques.
 - Savoir individualiser les méthodes au sein d'un collectif.
 - Savoir soutenir les processus d'autonomisation, d'acculturation et de socialisation de l'enfant.
 - Savoir établir des relations personnalisées et distanciées en ayant conscience de l'impact de sa subjectivité.
-
- *Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention sur les questions d'éducation, de santé et d'exclusion sociale.*

Indicateurs de compétences

- Savoir assurer des actions préventives concertées en matière d'éducation à la santé et à la sécurité.
- Savoir réagir à des situations d'urgence (pratiquer les gestes d'urgence et les protocoles de 1ers soins).
- Savoir repérer les signes de maltraitance (familiale et/ou institutionnelle) et élaborer des réponses appropriées.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Savoir mettre en place des protocoles d'hygiène, de sécurité et de 1ers soins respectueux de chaque enfant.
- Savoir repérer des situations d'exclusion sociale et élaborer des réponses appropriées.

Par la mise en place des contenus de formation, le C.R.F.P.E. souhaite favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une connaissance approfondie du développement du jeune enfant. Il entend également amener l'étudiant à s'approprier les bases de l'intervention éducative et à situer les enjeux du travail éducatif dans un contexte social donné.

Il est donc attendu de la part du formé que celui-ci puisse s'inscrire dans une dynamique adaptée aux évolutions des problématiques de terrain, qu'il puisse s'impliquer dans des actions de prévention et mettre en évidence ses capacités à faire des liens entre la théorie et la pratique.

Le Domaine de Formation 2 contribue à la construction du positionnement professionnel E.J.E. Il amène en effet chaque étudiant à se forger une identité professionnelle particulière.

Cette construction est soutenue par un processus d'adaptation. En effet, la diversité des problématiques rencontrées dans le contexte régional qui est le nôtre amène les étudiants à ajuster leur pratique et à questionner leurs savoirs.

Afin de soutenir cette dynamique nous souhaitons sensibiliser les étudiants sur les réalités de vie des enfants dans les contextes liés à la précarité, l'exclusion, la rupture sociale et/ou familiale.

❖ DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION : LA FORMATION THÉORIQUE

Comme pour l'ensemble des domaines de formation, les contenus de formation (600 heures) sont structurés en modules eux-mêmes organisés sous l'angle de l'enseignement disciplinaire, de l'enseignement de méthodologie professionnelle, de travaux pratiques, de travaux en sous-groupe, de suivi pédagogique.

Le Domaine de Formation 2 se vit en alternance théorie / pratique.

Les contenus théoriques sont ainsi dispensés en articulation avec les temps de stage.

Certains contenus sont abordés en inter promo.

Il est également important de préciser que des contenus du domaine de formation 2 trouvent leur résonance dans les autres domaines de formation. Les étudiants sont ainsi invités à repérer les liens, à les structurer et les développer.

Au long du Domaine de Formation 2, des temps de méthodologie professionnelle sont vécus. Ils permettent d'acquérir des savoirs faire et de développer des axes de réflexion en lien avec l'appropriation de la pratique professionnelle.

- Méthodologies liées à l'observation et à l'analyse du comportement des enfants.
- Méthodologies liées à la construction et à la mise en place de projets.
- Méthodologies en lien avec les écrits de formation professionnelle : situations éducatives, projet santé.

- Des thématiques telles que l'éveil sensoriel, la psychomotricité, la médiation éducative, le jeu, la pédagogie de l'inclusion, éducation et culture, enfance et exclusion sociale... contribuent à l'élaboration d'un positionnement professionnel spécifique.

La méthodologie professionnelle est en étroite relation avec l'accompagnement à la professionnalité.

L'accompagnement à la professionnalité

- Une intégration dans des équipes accueillant des groupes de jeunes enfants.
- Des temps d'échanges entre étudiants pour analyser les situations et confronter les points de vue.
- Des rencontres avec les professionnels E.J.E.
- Des temps de travail, individuels ou collectifs, pour favoriser l'intégration des connaissances.
- Des ateliers de professionnalisation à chaque retour de stage autour de situations professionnelles.
- Une visite de stage.

L'ensemble de ces enseignements est assuré par des universitaires, des formateurs permanents du CRFPE, des formateurs d'autres centres de formation et des professionnels de la petite enfance.

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement, conformément à l'arrêté ministériel du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants, « l'obtention du Diplôme d'Etat donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ects). La formation préparant au diplôme d'Etat d'EJE est structurée en modules de formation valorisés en crédits ects et répartis sur six semestres. »

Pour le DC2, la réglementation prévoit 600 heures de formation théorique et 16 semaines de stage, le nombre de crédits ects affecté au DC2 correspond à 60 ects dont 8 réservés aux épreuves de certification.

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Semestre 1

MODULE 1. THEORIE DE L'EDUCATION.
Responsable du module : David MOURIAUX

Objectifs du module :

- Disposer de connaissances relatives aux sciences de l'éducation.
- Disposer de références en lien avec les pédagogues et les méthodes développées par ces derniers.
- Savoir se référer aux principes pédagogiques pour justifier ses actions auprès des enfants.
- Adapter ses démarches pédagogiques en fonction de l'analyse des situations professionnelles.

Contenu du module :

Présentation du domaine de formation	3 heures
Sociologie de l'éducation	9 heures
Définition et histoire de la pédagogie	3 heures
Les courants pédagogiques	18 heures
Exposés (par les étudiants).	8 heures
Travail personnel	43 heures

Modalités pédagogiques : - Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module :

Exposé

Nombre d'heures du module : 84 heures

Nombre d'ects : 3

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Formation par domaines capitalisables
Semestre 1

MODULE 2. CONNAISSANCE GENERALE DU JEUNE ENFANT. Responsable du module : Anne MOUQUET.

Objectifs du module :

- Disposer de repères en lien avec la notion d'enfant.
- Disposer de connaissances de base concernant le développement du jeune enfant.
- Connaître les étapes significatives du développement de l'enfant.
- Envisager la place de la petite enfance dans le champ social

Contenu du module :

- La grossesse, l'accouchement	3h
- Le développement de l'enfant	4h
- Histoire de la petite enfance dans le champ social	6h
- Les besoins et les désirs de l'enfant	3h
- Les compétences du bébé et les interactions précoces	6h
- La sensorimotricité	3h
- Les émotions, les sentiments	3h
- L'éveil sensoriel	3h
- La notion d'attachement et de séparation	6h
- Les rites et les habitudes de l'enfant	3h
- Les courants théoriques de la psychologie	12h
- La psychologie du développement	18h
- L'estime de soi	3h
- La douleur chez l'enfant	3h
- Le langage	6h
- Travail personnel	26h

Modalités pédagogiques : Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module :

Contrôle de connaissances 2 heures

Nombre d'heures du module : 110 heures

Nombre d'ects : 4

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation par domaines capitalisables

Semestre 1

MODULE 3 - CONNAISSANCES EN LIEN AVEC L'HYGIENE, LA SECURITE, LES SOINS DU JEUNE ENFANT.

Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Disposer de connaissances concernant la santé et la sécurité de l'enfant.
- Utiliser ces connaissances pour répondre aux besoins de l'enfant en matière de soins.
- Utiliser ces connaissances dans la mise en place de protocoles d'hygiène, de sécurité et de premiers soins respectueux de chaque enfant
- Utiliser ces connaissances dans le cadre d'actions préventives concernant l'éducation à la santé et à la sécurité.

Contenu du module :

- | | |
|---|------|
| - La toilette de l'enfant | 2h |
| - Le sommeil de l'enfant | 2h |
| - La mort inattendue du nourrisson | 2h |
| - L'alimentation de l'enfant | 4h |
| - Les infections oto- rhino -laryngées | 3h |
| - Les troubles digestifs | 4h |
| - L'hyperthermie | 3h |
| - Les éruptions cutanées | 4h |
| - L'asthme, l'eczéma, les allergies | 4h |
| - Le diabète | 3h |
| - L'épilepsie | 2h |
| - Le sida | 3h |
| - Les situations d'urgence | 3h |
| - Les pathologies chirurgicales | 3h |
| - Les accidents domestiques | 4h |
| - L'hygiène des locaux | 4h |
| - La qualité de l'air dans les établissements d'accueil du jeune enfant | 3h |
| - Travail personnel | 29 h |

Modalités pédagogiques : - Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module :

Contrôle de connaissances. Certification 2 heures

Nombre d'heures du module : 84 heures

Nombre d'ects : 3

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation par domaines capitalisables

Semestre 1

MODULE 4. L'ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT : CONNAISSANCES SPECIFIQUES.

Responsable du module : Anne MOUQUET

Objectifs du module :

- Disposer de connaissances spécifiques pour soutenir la dynamique évolutive de l'enfant dans tous les aspects de son développement.
- Utiliser ces connaissances pour individualiser ses méthodes au sein d'un collectif d'enfants.
- Utiliser ces connaissances pour soutenir le processus de socialisation de l'enfant.
- Savoir repérer les situations d'exclusion sociale.
- Savoir repérer les situations de maltraitance.

Contenu du module :

- Les troubles du développement	18h
- L'énurésie, l'encoprésie. Approche sanitaire.	3h
- L'approche de la psychopathologie	12h
- La précocité intellectuelle	3h
- Les maladies génétiques	3h
- La déficience, le handicap	4h
- L'approche psychologique de la déficience intellectuelle	3h
- L'autisme	3h
- La maltraitance physique et psychologique	4h
- L'hyperactivité	3h
- L'approche de la neuropsychologie	3h
- Le cancer chez l'enfant	3h
- Travail personnel	22h

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux

Modalités d'évaluation du module :

Présentiel

Nombre d'heures du module : 84 heures

Nombre d'ects : 3

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation par domaines capitalisables

Semestre 1

MODULE 5. METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE : APPROPRIATION DE LA DEMARCHE EDUCATIVE . Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Savoir utiliser ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives, adapter les dispositifs et démarches pédagogiques.
- Elaborer des liens réciproques entre la pratique et la théorie.
- Savoir concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet.
- Savoir individualiser les méthodes au sein d'un collectif.
- Savoir élaborer des réponses adaptées à chacun des enfants et au groupe d'enfants.

Contenu du module :

- L'observation de l'enfant	7h
- L'accompagnement du jeune enfant	3h
- TP observation - analyse	6h
- Méthodologie de formation professionnelle :	
- Situations éducatives	6h
- La notion de projet	3h
- Du projet social au projet éducatif	9h
- Le projet santé	3h
- TP observation analyse	4h
- TP situations éducatives	4h
- Présentation du travail sur les conduites à tenir	3h
- Ateliers de professionnalisation	6h
- Suivis de groupe	6h
- Travail personnel	76h

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux
- Travaux pratiques

Modalités d'évaluation du module :

Présentation orale d'une situation éducative
(situation éducative 2 concernant 1 enfant) 4 Heures

Nombre d'heures du module : 140 heures

Nombre d'ects : 5

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation par domaines capitalisables

Semestre 1

MODULE 6-1. STAGE1. Responsable du module : Nathalie RHARBI

Objectifs du module :

- Développer des capacités d'observation.
- Développer des capacités d'écoute.
- Analyser les situations en adoptant une démarche de questionnement, de recherche et d'élaboration des liens théorie/pratique.
- Faire preuve de capacités relationnelles envers les enfants (en individuel comme en collectif) et envers les adultes (parents, équipe...).
- Participer activement à la vie de la structure.
- Proposer et mener des actions éducatives en sachant leur donner sens.
- Argumenter son positionnement et ses choix pédagogiques.
- Participer à l'aménagement des espaces pour l'éveil de l'enfant, pour son expérimentation.
- Savoir rédiger et mettre en œuvre des situations éducatives, outils de la formation professionnelle.
- Se familiariser avec les écrits de situation éducative.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Savoir réagir aux situations d'urgence.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations de maltraitance.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations d'exclusion sociale.

Contenu du module :

- stage de 4 semaines
- Travail personnel

140 heures

28 heures

Modalités d'évaluation du module :

Ecrit de situation éducative (situation concernant un groupe d'enfants)

Nombre d'heures du module : 168

Nombre d'ects : 6

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation Initiale

Semestre 1.

MODULE 6-2. STAGE1. Responsable du module : Nathalie RHARBI.

Objectifs du module :

- Développer des capacités d'observation.
- Développer des capacités d'écoute.
- Analyser les situations en adoptant une démarche de questionnement, de recherche et d'élaboration des liens théorie/pratique.
- Faire preuve de capacités relationnelles envers les enfants (en individuel comme en collectif) et envers les adultes (parents, équipe...).
- Participer activement à la vie de la structure.
- Proposer et mener des actions éducatives en sachant leur donner sens.
- Argumenter son positionnement et ses choix pédagogiques.
- Participer à l'aménagement des espaces pour l'éveil de l'enfant, pour son expérimentation.
- Savoir rédiger et mettre en œuvre des prévisions d'accompagnement, outils de la formation professionnelle.
- Se familiariser avec les écrits de situation éducative.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Savoir réagir aux situations d'urgence.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations de maltraitance.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations d'exclusion sociale.

Contenu du module :

- stage	140 heures
- Travail personnel	28 h

Modalités d'évaluation du module :

Evaluation de stage

Nombre d'heures du module : 168 heures

Nombre d'ects : 6

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Formation par domaines capitalisables
Semestre 2.

MODULE 7. CONDUIRE ET AMENAGER DES ESPACES TEMPS A DESTINATION DES JEUNES ENFANTS. Responsable du module : Elise FABRE

Objectifs du module :

- Disposer de connaissances favorisant l'accompagnement du jeune enfant accueilli dans un groupe.
- Savoir conduire et aménager des espaces temps pour que les jeunes enfants puissent s'éveiller et expérimenter, par le jeu, l'expression, les conduites motrices et les interactions.
- Envisager l'intérêt de la découverte et de l'ouverture culturelle pour les jeunes enfants.
- S'inscrire en tant que professionnel dans cette dynamique.

Contenu du module :

- | | |
|--|-----|
| - Le quotidien en tant qu'acte éducatif | 6h |
| - Les relations sociales chez l'enfant | 3h |
| - La créativité | 3h |
| - La médiation éducative : ateliers | 48h |
| - La psychomotricité : concepts- Le développement psychomoteur de l'enfant - Education-rééducation- La motricité libre | 18h |
| - Le graphisme | 3h |
| - Le jeu | 24h |
| - L'analyse du dessin de l'enfant | 6h |
| - Le langage. Approche professionnelle | 3h |
| - La psychomotricité. Approche professionnelle | 3h |
| - L'éveil sensoriel. Approche professionnelle | 3h |
| - Travail personnel | 72h |

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux
- Ateliers

Modalités d'évaluation du module :

Dossier collectif sur le thème du jeu.

Nombre d'heures du module : 196 heures

Nombre d'ects : 7

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Formation par domaines capitalisables
Semestre 2.

MODULE 8. ENGAGEMENT PROFESSIONNEL..

Responsable du module : Marie ANDRYS

Objectifs du module :

- Engager une réflexion autour de l'accueil de chaque enfant dans le respect et la considération de ses spécificités.
- Envisager et inscrire la pratique de l'eje dans un cadre éthique et déontologique.
- Mener une réflexion autour de la santé ; disposer de connaissances pour réfléchir la santé dans une perspective sociétale.

Contenu du module :

- Ethique et déontologie	6h
- La pédagogie de l'inclusion	17h
- Education et culture	4h
- Accueil de l'enfant et exclusion sociale	3h
- Santé : la notion de santé publique L'éducation à la santé Les comportements de santé	9h
- Ateliers de professionnalisation	6h
- Suivis de groupe	3h
- TP projet santé	6h
Travail perso	32h

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux
- Travaux Pratiques

Modalités d'évaluation du module :

Travail sur les conduites à tenir. Certification 2 heures

Nombre d'heures du module : 84 heures

Nombre d'ects : 3

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Formation par domaines capitalisables
Semestre 2.

MODULE 9-1. STAGE 2.

Responsable du module : Nathalie RHARBI

Objectifs du module :

- Développer des capacités d'observation.
- Développer des capacités d'écoute.
- Analyser les situations en adoptant une démarche de questionnement, de recherche et d'élaboration des liens théorie/pratique.
- Faire preuve de capacités relationnelles envers les enfants (en individuel comme en collectif) et envers les adultes (parents, équipe...).
- Participer activement à la vie de la structure.
- Proposer et mener des actions éducatives en sachant leur donner sens.
- Argumenter son positionnement et ses choix pédagogiques.
- Savoir rédiger et mettre en œuvre des situations éducatives, outils de la formation professionnelle.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Savoir réagir aux situations d'urgence.
- Savoir aménager des espaces pour l'éveil de l'enfant, pour son expérimentation.
- Savoir concevoir un projet santé.
- Savoir repérer les signes de maltraitance.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations d'exclusion sociale.

Modalités pédagogiques :

- 4 semaines de stage
- Travail personnel

140 Heures
28 heures

Modalités d'évaluation du module :

Projet santé. Certification

Nombre d'heures du module : 168 heures

Nombre d'ects : 6

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.

Formation par domaines capitalisables

Semestre 2.

MODULE 9-2. STAGE 2.

Responsable du module : Nathalie RHARBI

Objectifs du module :

- Développer des capacités d'observation.
- Développer des capacités d'écoute.
- Analyser les situations en adoptant une démarche de questionnement, de recherche et d'élaboration des liens théorie/pratique.
- Faire preuve de capacités relationnelles envers les enfants (en individuel comme en collectif) et envers les adultes (parents, équipe...).
- Participer activement à la vie de la structure.
- Proposer et mener des actions éducatives en sachant leur donner sens.
- Argumenter son positionnement et ses choix pédagogiques.
- Savoir rédiger et mettre en œuvre des situations éducatives, outils de la formation professionnelle.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Savoir réagir aux situations d'urgence.
- Savoir aménager des espaces pour l'éveil de l'enfant, pour son expérimentation.
- Savoir concevoir un projet santé.
- Savoir repérer les signes de maltraitance.
- Savoir mettre en place des pratiques éducatives d'hygiène.
- Solliciter l'équipe dans le travail de repérage des situations d'exclusion sociale.

Modalités pédagogiques :

- 4 semaines de stage

140 Heures

- Travail personnel

28 heures

Modalités d'évaluation du module :

Evaluation de stage

Compte rendu de visite de stage

Nombre d'heures du module : 168heures

Nombre d'ects : 6

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
Formation par domaines capitalisables
Semestre 6.

MODULE 10. PREPARATION AUX EPREUVES DE CERTIFICATION.

Responsable du module : Nathalie RHARBI

Objectifs du module :

- Envisager le parcours de formation avec recul et distance critique.
- Repérer les éléments déterminants de la construction professionnelle eje.
- Investir des thèmes de travail dans une perspective de cheminement professionnel.

Contenu du module :

- | | |
|--|------|
| - Présentation des épreuves de certification centre d'examens. | 3h |
| - Préparation des oraux de certification (en groupe classe). | 3h |
| - Oral de projet éducatif | 4h |
| - Préparation individuelle aux oraux d'entraînement | 3h |
| - Oraux d'entraînement. | 6h |
| - Complément de formation : | |
| - les inégalités filles garçons au regard de la pratique professionnelle | 3h |
| - pédagogie : témoignages de professionnels eje/pratique (sous réserve) | 8h |
|
 | |
| - Travail personnel | 194h |

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux
- Ateliers de réflexion

Modalités d'évaluation du module :

Certification en centre d'examens

Nombre d'heures du module : 224 heures

Nombre d'ects : 8 ects

❖ DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION : LA FORMATION PRATIQUE

La pratique s'effectue lors de deux périodes de stage. Ils s'effectuent durant la première année de formation : huit semaines au premier semestre et huit semaines au second semestre.

Organisés en 2 périodes distinctes, les stages sont prévus de manière à favoriser pour l'étudiant la rencontre avec les jeunes enfants ainsi qu'avec la réalité du métier d'éducateur de jeunes enfants.

Les deux stages sont ouverts à l'ensemble des lieux d'exercice du métier.

Des travaux de stage sont envisagés pour les deux périodes. Une progression dans les attentes en termes d'actions et de positionnement apparaît entre les deux.

Dans un premier temps, l'étudiant s'exercera à la rédaction des écrits de formation professionnelle (situations éducatives) soutenant la prise en charge de l'enfant et du groupe.

Dans un second temps, l'étudiant poursuivra son appropriation des situations éducatives et il réfléchira à un projet santé à destination du public accueilli.

Les compétences attendues en stage sont les suivantes :

- Mettre en évidence ses capacités à observer.
- Faire preuve de capacités d'écoute.
- Rechercher les données nécessaires pour faire connaissance avec le contexte de l'institution.
- Maîtriser les liens théorie / pratique.
- Savoir utiliser les capacités citées ci-dessus pour analyser les situations professionnelles.
- Enrichir l'analyse de références théoriques.
- Repérer les besoins sanitaires et y répondre de façon adéquate.
- Savoir repérer les signes de maltraitance
- S'investir dans la préparation, la proposition et l'évaluation d'un accompagnement adapté au public accueilli.
- Prendre en charge, dans une visée éducative, les enfants accueillis.
- Inscrire les actes professionnels dans la concertation avec l'équipe.

Les compétences à atteindre en stage sont formalisées dans les documents « travaux de stage » remis aux étudiants avant chaque départ en stage.

❖ EPREUVES DU DIPLOME D'ETAT

➤ Certifications

Pour ce domaine de formation, les épreuves de certification en contrôle continu concernent l'axe santé des contenus de formation. Cette épreuve est décomposée en 3 sous épreuves (chacune étant notée sur 20).

- ✓ Un questionnaire de santé (10 questions courtes en lien avec les connaissances).
- ✓ Un projet santé réfléchi lors du second stage.
- ✓ Un travail sur les conduites à tenir.

La note finale de l'épreuve en contrôle continu est construite à partir de la moyenne des notes obtenues aux trois sous épreuves. Cette note est affectée d'un coefficient 2.

- L'épreuve finale en centre d'examens

Un oral prenant appui sur le livret de stage (livret contenant l'ensemble des évaluations de stage) avec production par l'étudiant de trois travaux (5 à 10 pages chacun) à finalité éducative et pédagogique en relation avec les stages. Ces travaux doivent être représentatifs de compétences et d'outils diversifiés.

La note sur 20 obtenue à cette épreuve finale de certification est affectée d'un coefficient 4.

BIBLIOGRAPHIE DF2

Module 1

- CHAMPY Philippe, ETEVE Christiane. *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. 2^{ème} éd. Paris : Editions Fernand Nathan, 1998, 1167 p.
- GAUTHIER Clermont, TARDIF Maurice. *La pédagogie : théories et pratiques de l'antiquité à nos jours*. 2^{ème} éd. Paris : Gaétan Morin éditeur, 2005, 345 p.
- HOUSSAYE Jean. *Pédagogues contemporains : Deligny, Freire, Gaspar, Goodlad, von Hentig, Laporta, Niza, Oury*. Paris : Armand Colin, 1996, 267p.
- HOUSSAYE Jean. *Quinze pédagogues : leur influence aujourd'hui : Rousseau, Pestalozzi, Fröbel, Robin, Ferrer, Steiner, Dewey, Decroly, Montessori, Makarenko, Ferrière, Cousinet, Freinet, Neill, Rogers*. Paris : Armand Colin, 1994, 255 p.
- OTT Laurent. *Pédagogie sociale : une pédagogie pour tous les éducateurs*. Lyon : Chronique sociale, 2011, 101 p.

Module 2

- BRUNER Jérôme. *Le développement de l'enfant : savoir faire savoir dire*. Paris : Presses universitaires de France, 1983, 292p.
- BULLINGER André, DELION Pierre. *Le développement sensori-moteur de l'enfant et ses avatars : un parcours de recherche*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2004, 271 p.
- GOLSE Bernard. *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant*. Paris : Masson, 1992, 303 p.
- BENJAMIN Simone, BENJAMIN Roger, LEBEL Roland. *Le jeune enfant et ses besoins fondamentaux : données actuelles*. Paris : CNAF, 1975. 175 p.
- BOSSE-PLATIERE Suzon, DETHIER Anne, FLEURY Chantal, [et al.]. *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?* Ramonville Saint-Agne : Erès, 2008, 303 p.
- SEGALIN Martine, SINGLY François De. *Rites et rituels contemporains*. Paris : Editions Fernand Nathan, 2000, 127 p.
- DELDIME Roger, VERMEULEN Sonia. *Le développement psychologique de l'enfant*. 7^{ème} éd. Paris : Belin, 1999, 241 p.

Module 3

- BONNET Doris, POURCHEZ Laurence. *Du soin au rite dans l'enfance*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2007, 317 p.
- **Dormeurs et non dormeurs, comment améliorer le lever de sieste en crèche ?** *Métiers de la petite enfance*, septembre 1998, n° 41, p. 8-10.
- RIGAUD Daniel. **Comportement alimentaire de l'enfant**. *Métiers de la petite enfance*, octobre 2004, n° 102, p. 21-23.

Module 4

- HERROU Cécile. *L'intégration collective de jeunes enfants handicapés*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2007. 157 p.
- THERIAULT Chantal. *Faciliter l'intégration et l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers*. Montréal, Québec : Quebecor, 2007, 150 p.

Module 5

- BOUTINET Jean-Pierre. *Anthropologie du projet*. 3^{ème} éd. Paris : Presses universitaires de France, 1993, 312 p.
- FONTAINE Anne-Marie. *L'observation professionnelle des jeunes enfants : un travail d'équipe*. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval Editeur, 2011, 368 p.
- KOHN Ruth Canter. *Les enjeux de l'observation : sur les enjeux de nos façons de percevoir et de décrire les faits humains et une exploration de l'observation questionnante*. Paris : Anthropos, 1998, 227 p.
- LOUBAT Jean-René. *Elaborer son projet d'établissement social et médico-social : contexte, méthodes, outils*. Paris : Dunod, 1997, 264 p.

- PEREZ-SANCHEZ Manuel. *L'observation des bébés : les relations émotionnelles dans la première année de la vie*. Lyon : Cesura, 1996, 247 p.
- SCHUHL Christine. *Réaliser un projet accueil petite enfance : du projet d'établissement au projet pédagogique*. Lyon : Chronique sociale, 2005, 119 p.

Module 7

- BROUGERE Gilles (sous la dir.), ULMANN Anne-Lise (sous la dir.),. *Apprendre de la vie quotidienne*. Paris : Presses universitaires de France, 2009, 278 p.
- RAYNA Sylvie (sous la dir.), BROUGERE Gilles (sous la dir.). *Jeu et cultures préscolaires*. Paris : Institut national de recherche pédagogique, 2010, 227 p.
- BROUGERE Gilles. *Jeu et éducation*. Paris : Harmattan (I'), 1995, 284 p.
- BROUGERE Gilles. *Jouer, apprendre*. Paris : Economica, 2005, 176 p.
- BAUDIER Anne, CELESTE Bernadette. *Le développement affectif et social du jeune enfant*. Paris : Editions Fernand Nathan, 2000, 141p.
- DUBORGEL Bruno. *Imaginaire et pédagogie*. Toulouse : Privat, 1992, 277 p.
- RAPOPORT Danièle, GASSIER Jacqueline. *Le développement psychomoteur de l'enfant : les étapes de la socialisation : les grands apprentissages, la créativité*. Paris : Cahiers de puériculture, 1996, 162 p.
- ROBERT-OUVRAY Suzanne. *Intégration motrice et développement psychique : Une théorie de la psychomotricité*. Paris : Desclée de Brouwer, 2002. 276 p.
- LIEVRE Bruno de, STAES Lucie. *La psychomotricité au service de l'enfant : notions et applications pédagogiques*. Paris : Belin, 1991, 327 p.
- CARTRON Annick, WINNYKAMEN Fayda. *Les relations sociales chez l'enfant : genèse, développement, fonctions*. 2^{ème} éd. Paris : Armand Colin, 1999, 192 p.

Module 8

- RAYNA Sylvie, BOUVE Catherine, MOISSET Pierre. *Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ?* Ramonville Saint-Agne : Erès, 2009, 412 p.
- AUZOU-RIANDEY Dominique, MOUSSY Bernadette. *Les enjeux du métier d'éducateurs de jeunes enfants*. 3^{ème} éd. Issy-les-Moulineaux : ESF éd., 2012, 191 p.
- FAVARO Graziella (sous la dir.), MANTOVANI Susanna (sous la dir.), MUSATTI Tullia (sous la dir.). *Une crèche pour apprendre à vivre ensemble*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2008, 262 p.
- VANDENBROECK Michel . *Eduquer nos enfants à la diversité : sociale, culturelle, ethnique, familiale...* . Ramonville Saint-Agne : Erès, 2005, 239 p.

Module 10

- DANIC Isabelle (dir.), DAVID Olivier (dir.), DEPEAU Sandrine. *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, 273 p.
- SIROTA Régine. *Éléments pour une sociologie de l'enfance*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, 325 p.
- VERBA Daniel. *Le métier d'éducateur de jeunes enfants*. 3^{ème} éd. Paris : La Découverte, 2006, 319 p.

Domaine de Formation 3.
« Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle »

CADRE PEDAGOGIQUE RESPONSABLE DU DOMAINE DE FORMATION : **Norah ALLEM**

DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION

L'Éducateur de Jeunes Enfants est amené, tout au long de sa vie professionnelle, à accompagner des groupes d'enfants et il travaille lui-même au sein d'un groupe : l'équipe. Il doit ainsi être capable de se situer lui-même dans un groupe et de trouver et prendre sa place dans une équipe pluri-professionnelle.

D'un point de vue global et en lien avec les compétences visées, le Domaine de Formation 3 a pour but de (**arrêté du 16 novembre 2005 relatif au D.E. E.J.E.**) :

- **Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet socio-éducatif au sein d'une équipe pluri-professionnelle de l'établissement ou du service.**
- **Assurer en l'équipe une cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les parents.**

Chacun de ces axes est évalué à l'aide d'indicateurs de compétences qui sont repris lors de la présentation des modules (cf. à partir de la page 3).

Le Domaine de Formation 3 intitulé « Communication professionnelle » est commun à l'ensemble des formations de niveau III en travail social.

Dans le cadre de l'Espace Européen de l'enseignement, conformément à l'arrêté ministériel du 25 août 2011, modifiant l'arrêté du 16 novembre 2005, relatif au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants :

« L'obtention du Diplôme d'État donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (E.C.T.S.) ».

La formation préparant au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants est structurée en modules de formation, valorisés en crédits E.C.T.S. et répartis sur 6 semestres.

Le DC3 prévoit 250 heures de formation théorique et 10 semaines de stage (350 heures).

Conformément à l'annexe V de l'arrêté ministériel du 25 août 2011, modifiant l'arrêté du 16 novembre 2005, relatif au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants, le nombre de crédits E.C.T.S. affectés au DC3 correspond à 30 (dont 7 réservés aux épreuves de certification).

1 - LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au regard des compétences attendues¹⁵ et des missions des professionnels E.J.E., l'équipe pédagogique du C.R.F.P.E. s'est fixé les finalités suivantes :

Permettre aux étudiants :

- ✚ De comprendre :
 - Le fonctionnement des organisations quel que soit le statut, en lien avec le cadre législatif et le style de management dont elles dépendent afin de repérer et de comprendre la place des acteurs dans une institution (statut – rôle – fonctions...).
 - Les enjeux de la communication professionnelle au sein d'une équipe, avec les partenaires et les usagers, visant la cohérence des actions.
- ✚ De se positionner professionnellement en tenant compte du fonctionnement institutionnel et grâce aux divers outils de communication dont ils disposent en équipe et auprès des usagers.
- ✚ De s'inscrire en tant qu'acteur dans une institution quelle que soit la place et / ou fonction occupée.

Communiquer est une compétence essentielle dans les professions de travail social puisqu'elles ont comme outil et support la relation à l'autre et s'exercent au sein d'équipes pluri-professionnelles.

Le DC3 permet d'appréhender ce qui se joue dans toute communication, de ses différents registres, des inévitables interférences... et permet d'en repérer et d'en comprendre les différents enjeux. Parallèlement, amener l'étudiant à réfléchir à son expression, à la façon dont il établit la relation, dans laquelle il est lui-même impliqué, est indispensable à la prise de recul et à la distance nécessaire à une pratique professionnelle de la relation.

De plus...

La notion d'observation tient une place prépondérante dans le métier et la formation, outil essentiel qui permet également de prendre du recul, de changer les regards, de donner sens aux pratiques, aux modes de relation. Il s'agit de penser l'observation comme une démarche vers l'autre, ouverte, dynamique, qui permet d'interroger.

Ainsi, l'organisation des contenus de la formation insistera sur la compréhension et la prise en compte du contexte qui sont essentielles pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficace. La compréhension du travail en équipe va donc passer par celle de l'organisation des établissements et services, en lien avec le cadre législatif, les supports à l'animation des équipes tels que les écrits professionnels en travail social par exemple.

2 - LA FORMATION THÉORIQUE

L'ensemble des contenus de la formation théorique est donc organisé par Modules, répartis sur les 3 années de formation.

En fonction de l'architecture de formation, ils interviennent à différents moments.

Concernant les FPDC (démarrage du DC3 au semestre 2) les contenus DC3 s'inscrivent sur les semestres 2 et 3 en alternance avec le stage.

¹⁵ Référentiel de compétences – Arrêté du 16 novembre 2005 relatif au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants

DC3- COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
SEMESTRE 2

MODULE 1- SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS

➤ **Compétences visées par le module :**

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet socio-éducatif au sein d'une équipe pluri-professionnelle de l'établissement ou du service
- Savoir soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions, du projet institutionnel et de leurs évolutions.
- Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions de différents acteurs afin de favoriser une dynamique de travail en équipe.
- Savoir inscrire l'action éducative dans un cadre administratif, juridique et financier.
- Savoir repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans l'action éducative.
- Savoir construire la continuité éducative entre famille et institution en créant les conditions de communication avec les familles
- Savoir se positionner en tant qu'acteur dans une institution.

➤ **Apprentissages attendus**

- Acquérir des connaissances en sociologie des organisations.
- Repérer et comprendre les différents enjeux de la communication dans un groupe, au sein d'une institution.
- Comprendre et prendre en compte le contexte pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficace. La compréhension du travail en équipe va donc d'abord passer par celle de l'organisation des établissements et services, en lien avec le cadre législatif, les supports à l'animation des équipes.
- S'inscrire, en tant qu'acteur, dans une institution quelle que soit la place et / ou fonction occupée.
- Développer un regard critique

➤ **Contenus**

Présentation du DC et du stage	4
Sociologie des organisations	40
Suivi de groupe : projet de stage DF3	3
Contrôle de connaissances	2
T.D. de correction de l'évaluation	1
Total heures en pédagogie directe	50
Travail personnel	6
Total des heures du module	56
Nombre d'E.C.T.S.	2

- **Modalités pédagogiques :** Cours théoriques magistraux (en promo et en demi-promo) - Travaux pratiques – Travaux dirigés

- **Modalités d'évaluation du module :** Contrôle de Connaissances

➤ **Références bibliographiques :**

A quoi sert la sociologie des organisations ? : Tome 1 : Théorie, culture et société. / Michel Crozier
A quoi sert la sociologie des organisations ? : Tome 2 : Vers un nouveau raisonnement pour l'action. / Michel Crozier
Anthropologie du projet. / Jean-Pierre Boutinet
Communiquer dans les organisations sociales et médico-sociales : enjeux, stratégies, méthodes / Daniel Gacoin
Elaborer son projet d'établissement social et médico-social : contexte, méthodes, outils. / Jean-René Loubat
Eloge du changement : guide pour un changement personnel et professionnel / Gérard-Dominique Carton
Etude des communications : approche systémique dans les organisations / Alex Mucchielli
Introduction à la psycho-sociologie des organisations. / François Petit
La sociologie des organisations. / Philippe Bernoux
Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médico-sociaux : perspectives théoriques croisées / Michel Foudriat
Le management : voyage au centre des organisations / Henry Mintzberg
Les organisations : état des savoirs / Philippe Cabin
Projet d'établissement : Comment le concevoir et le formaliser : Dans le secteur social et médico-social / Bruno Laprie
Structure et dynamique des organisations / Henry Mintzberg

DC3- COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
SEMESTRE 2

MODULE 2 : DYNAMIQUE DE COMMUNICATION

➤ **Compétences visées par le module :**

- Savoir utiliser les différents supports et techniques de la communication.
- Savoir se situer et adapter son langage et son écoute au regard de situations humainement et socialement complexes.
- Savoir rédiger des écrits professionnels : synthèse – projet – compte rendu – observation...
- Savoir restituer aux parents le vécu de leur enfant en leur absence.
- Savoir orienter les familles les familles vers les services et personnes au regard de leurs besoins.
- Savoir expliciter aux parents le projet éducatif afin qu'ils puissent y prendre place
- Savoir se positionner en tant qu'acteur dans une institution.
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants
- La communication est au cœur des processus de groupe. Aussi l'étude des groupes passe-t-elle nécessairement par l'étude de la communication.
- Comprendre les enjeux de la communication, de l'organisation, du fonctionnement d'équipe visant la cohérence des actions
- Savoir conduire un entretien

➤ **Apprentissages attendus**

- Acquérir des connaissances sur les notions de communication interpersonnelle et dans les organisations.
- Acquérir des connaissances sur les différents modèles organisationnels et l'analyse de ces modèles.
- Repérer et comprendre les différents enjeux de la communication.
- Comprendre et prendre en compte le contexte pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficace. La compréhension du travail en équipe va donc d'abord passer par celle de l'organisation des établissements et services, en lien avec le cadre législatif, les supports à l'animation des équipes.
- Amener l'étudiant à réfléchir à son expression. La façon dont il établit la relation dans laquelle il est lui-même impliqué est indispensable à la prise de recul et à la distance nécessaire à une pratique professionnelle de la relation.
- Développer des compétences d'écoute et d'empathie.

➤ **Contenus**

Communication avec les enfants :	6
Histoire et théories des modèles de communication	3
Observation – Perception – Représentation	6
Bases de communication	7
Écoute – Entretien	6
TP Conduite de l'entretien	6
Communication écrite /écrits professionnels en travail social	6
Courants d'analyse de la relation	9
Méthodologie du Journal d'Observations :	3

Méthodologie de l'analyse de situation de communication professionnelle :	3
Entraînements Analyse de situation de communication professionnelle	12
TP : correction des entraînements Analyse de situation de communication professionnelle	8
Dynamique des groupes, concepts :	9
T.P. : « Dynamique des groupes » :	14
Évaluation : contrôle de connaissances	2
Total heures en pédagogie directe	100
Travail personnel	74
Total des heures du module	174
Nombre d'E.C.T.S.	6

➤ **Modalités pédagogiques :**

Cours théoriques magistraux (en promo et en demi-promo) - Travaux pratiques - Travaux dirigés

➤ **Modalités d'évaluation du module :** Contrôle de Connaissance

➤ **Références bibliographiques :**

Psychologie de la communication : théories et méthodes. / Jean-Claude Abric
 Mattelart, A, & Mattelart, M. (2004, 3ème édition). Histoire des théories de la communication. La découverte, collection Repères Haut du formulaire
 Analyse transactionnelle et psychothérapie. / Eric Berne
 Ecrire sur sa pratique pour développer des compétences professionnelles : Enjeux et conditions / Françoise Cros
 L'entretien de face à face dans la relation d'aide. / Roger Mucchielli
 La Gestalt-thérapie / Martine Périou
 Le grand livre de l'analyse transactionnelle / France Brécard
 Oser écrire / Claudine Hémerly
 Penser l'écrit professionnel en travail social : contexte, pratiques, significations. / Jacques Riffault

DC3- COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
SEMESTRE3

MODULE 3-1 : STAGE

➤ **Compétences visées par le module**

- Savoir s'intégrer au sein d'une équipe et s'inscrire en tant qu'acteur
- Savoir se positionner professionnellement en tenant compte du fonctionnement institutionnel.
- Savoir soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions, du projet institutionnel et de leurs évolutions
- Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs afin de favoriser une dynamique de travail en équipe
- Savoir rédiger des écrits professionnels
- Savoir argumenter ses propositions
- Savoir construire la continuité éducative entre famille et institution en créant les conditions de communication avec les familles
- Savoir restituer aux parents le vécu de leur enfant en leur absence
- Savoir orienter les familles vers les services et personnes compétents au regard de leurs besoins savoir utiliser les différents supports et techniques de communication

➤ **Apprentissages attendus**

- Savoir faire des liens théorie-pratique
- Maîtriser de la démarche d'observation et d'analyse
- Comprendre les enjeux de la communication, de l'organisation, du fonctionnement d'équipe visant la cohérence des actions
- Comprendre et prendre en compte le contexte, essentiel pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficace.
- Evolution dans les représentations sociales
- Etre capable de prise de recul et de distanciation professionnelle

Stage	200
Travail personnel	24
Total des heures du module	224
Nombre d'E.C.T.S.	8

- **Modalités pédagogiques : Alternance** théorie- pratique/ ateliers de professionnalisation
- **Modalités d'évaluation du module :** Evaluations de stage

DC3- COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
SEMESTRE3

MODULE 3-2

➤ **Compétences visées par le module**

- Savoir s'intégrer au sein d'une équipe et s'inscrire en tant qu'acteur
- Savoir se positionner professionnellement en tenant compte du fonctionnement institutionnel.
- Savoir soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions, du projet institutionnel et de leurs évolutions
- Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs afin de favoriser une dynamique de travail en équipe
- Savoir rédiger des écrits professionnels
- Savoir argumenter ses propositions
- Savoir construire la continuité éducative entre famille et institution en créant les conditions de communication avec les familles
- Savoir restituer aux parents le vécu de leur enfant en leur absence
- Savoir orienter les familles vers les services et personnes compétents au regard de leurs besoins savoir utiliser les différents supports et techniques de communication

➤ **Apprentissages attendus**

- Savoir faire des liens théorie-pratique
- Maîtriser de la démarche d'observation et d'analyse
- Comprendre les enjeux de la communication, de l'organisation, du fonctionnement d'équipe visant la cohérence des actions
- Comprendre et prendre en compte le contexte, essentiel pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficace.
- Evolution dans les représentations sociales
- Etre capable de prise de recul et de distanciation professionnelle

Stage	150
Travail personnel	46
Total des heures du module	196
Nombre d'E.C.T.S.	7

- **Modalités pédagogiques : Alternance** théorie- pratique/ ateliers de professionnalisation
- **Modalités d'évaluation du module :** Journal d'observations

MODULE 4 : ENJEUX DU TRAVAIL EN EQUIPE

➤ **Compétences visées par le module :**

- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants
- Savoir repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans l'action éducative.
- Savoir argumenter ses propositions.
- Savoir mutualiser et transmettre son savoir faire.
- Être en capacité de se situer dans un groupe et de trouver et prendre sa place dans une équipe pluri-professionnelle.
- Savoir soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions, du projet institutionnel et de leurs évolutions.
- Savoir conduire une réunion.
- Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs afin de favoriser une dynamique de travail en équipe.
- Savoir se situer et adapter son langage et son écoute au regard de situations humainement et socialement complexes.

➤ **Apprentissages attendus**

- Approfondir les connaissances sur les outils favorisant le travail en équipe, en matière de réseaux de communication au sein d'un groupe.
- Acquérir des connaissances sur les outils de communication en équipe et avec les usagers.
- Acquérir des méthodes d'analyse de la relation grâce à ces outils.
- Acquérir des connaissances en matière de législation du travail.
- Renforcer la démarche d'analyse, être capable d'analyser des observations sur la vie d'un groupe en situation de travail.
- Être capable de s'intégrer à une équipe et de repérer les enjeux de la communication professionnelle.

➤ **Contenus**

Suivi de groupe : préparation pédagogique du stage	3
Le travail en équipe	3
Le projet d'établissement : outil de mobilisation du travail en équipe	3
La Conduite de réunion	3
TP : « La Conduite de réunion »	3
Courant d'Analyse des pratiques / Supervision	3
Identité professionnelle EJE et travail en équipe pluridisciplinaire	7
TP : Travail en équipe	2
TP : écrits professionnels en travail social	2
Analyses de situation de communication professionnelle	3
TD de Correction des analyses de situation de communication professionnelle	2
Dynamique de promo	7
Atelier de professionnalisation	9
« Journal d'Observations » : T.P.	6

Travail personnel en lien avec le JO	4
Total heures en pédagogie directe	60
Nombre d'E.C.T.S.	2

➤ **Modalités pédagogiques :**

Cours théoriques magistraux (en promo et en demi-promo) - Travaux pratiques – Travaux dirigés

- **Modalités d'évaluation du module : Analyse** d'une situation de communication professionnelle + 2 questions à traiter aux choix parmi 4 proposées en lien avec les cadres organisationnels, juridiques et budgétaires

➤ **Références bibliographiques :**



DC3, Communication professionnelle et travail en équipe pluriprofessionnelle / Mikaël Quilliou
 Accompagner sans s'épuiser / Michelle Arcand
 L'analyse des pratiques professionnelles / Claudine Blanchard-laville
 L'inconscient à la crèche : dynamique des équipes et accueil des bébés. / Denis Mellier
 Psychologie sociale. / Serge Moscovici
 La dynamique des groupes : Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes. / Roger Mucchielli
 La dynamique des groupes restreints. / Didier Anzieu ; Jean-Yves Martin
 Le travail en équipe. / Roger Mucchielli
 Soumission à l'autorité : un point de vue expérimental. / Stanley Milgra

DC3- COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

SEMESTRE 6

MODULE 5 : COMPLEMENTS DE FORMATION ET PREPARATION AUX EPREUVES DE CERTIFICATION

➤ **Compétences visées par le module**

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet socio-éducatif au sein d'une équipe pluri-professionnelle de l'établissement ou du service
- Assurer en l'équipe la cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les parents
- Savoir soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions, du projet institutionnel et de leurs évolutions
- Savoir conduire une réunion
- Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs afin de favoriser une dynamique de travail en équipe
- Savoir inscrire l'action éducative dans un cadre juridique, administratif et financier
- Savoir argumenter ses propositions

➤ **Apprentissages attendus**

- Appréhender la fonction de cadre à partir des compétences et connaissances acquises en DC3 de l'EJE quelle que soit la place occupée
- Appréhender les outils de management
- Renforcer les connaissances en matière de cadres organisationnels, budgétaires et juridiques
- Être capable de faire des liens théorie pratique

➤ **Contenus :**

Droit du travail :	12
Initiation comptable et budgétaire :	10
Fonction de « cadre » :	18
Total heures en pédagogie directe	40
Travail personnel	154
Total des heures du module	196
Nombre d'E.C.T.S.	7

Modalités pédagogiques : Cours théoriques magistraux (en promo et en demi-promo) - Travaux pratiques – Travaux dirigés

Modalités d'évaluation du module : Epreuves terminales de certification

Références bibliographiques :

Le management : fondements et renouvellements / Géraldine Schmidt
Penser le management en action sociale et médico-sociale. / Jean-René Loubat
Management : aspects humains et organisationnels. / Nicole Aubert ; Jean-Pierre Gruere ; Jak Jabes
Manager le changement dans l'action sociale. / Jean-Marie Miramon
Mieux vivre le changement : Accompagner et réussir les transitions. / Arlette Yatchinovsky
Aimer mal, chatier bien : enquêtes sur les violences dans les institutions pour enfants et adolescents. / Stanislaw Tomkiewicz ; Pascal Vivet
Le travail social à l'épreuve des violences modernes. / André Robert ; Bruno Tricoire ; Marcelle Maugin
Maltraitements institutionnels : accueillir et soigner les enfants sans les maltraiter. / Michel Manciaux ; Marceline Gabel ; Frédéric Jesu ; Pierre Gauthier
Repérer et éviter les douces violences dans l'anodin du quotidien / Christine Schuhl
Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médico-sociaux : perspectives théoriques croisées / Michel Foudriat
Management et communication : 100 exercices / Denis Cristol
Les illusions du management : pour le retour du bon sens / Jean-Pierre Le Goff
Comment gérer les personnalités difficiles / François Lelord
Développer des relations de coopération en milieu professionnel : Sortir des rapports de forces. / Michel Bernard
Eloge du changement : guide pour un changement personnel et professionnel / Gérard-Dominique Carton
Manager le changement dans l'action sociale. / Jean-Marie Miramon
Mieux vivre le changement : Accompagner et réussir les transitions. / Arlette Yatchinovsky
Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médico-sociaux : perspectives théoriques croisées / Michel Foudriat

Domaine de Formation 4.
**« Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et
partenariales »**

CADRE PEDAGOGIQUE RESPONSABLE : ELODIE DAUTEUIL

DÉFINITION DU DOMAINE DE FORMATION

Le DF4 est un domaine de formation commun dans son intitulé aux formations en travail social de niveau III depuis la réforme du DE EJE en novembre 2005.

L'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir.

Les missions qui lui sont confiées sont en constante mutation, du fait des évolutions sociales, mais aussi du fait des politiques nationales et locales qui jouent un rôle fondamental dans la mise en place des modes d'accueil petite enfance.

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance.

Le rôle de l'EJE, de part sa spécificité petite enfance, est défini par un positionnement particulier dans le champ du travail social : il a pour mission d'adapter ses interventions aux différentes populations, de lutter contre les exclusions, de prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques. Il crée un environnement permettant la construction de liens sociaux et un accompagnement de la fonction parentale.

Pour accomplir ses missions, il est amené à développer des partenariats avec les professionnels du champ sanitaire, social, médico-social et de l'éducation nationale.

Par ailleurs, il a une fonction d'expertise et sociale de la petite enfance : il est acteur des politiques sociales territoriales. Il formule et recense les besoins en mode d'accueil, développe concertation et partenariats locaux, favorise et veille à l'adéquation entre les politiques sociales et leur mise en œuvre dans l'environnement où il évolue.

Ainsi, le domaine de formation 4 portant sur « les dynamiques institutionnelles, inter institutionnelles et partenariales » doit permettre aux éducateurs de jeunes enfants d'élaborer l'action éducative et sociale en lien avec les cadres institutionnels, partenariaux et les politiques de la famille et de l'enfance.

Plus concrètement, il permettra aux EJE d'inscrire leur action éducative dans les réalités et exigences propres aux problématiques des structures et des services de l'enfance ; de participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs et d'exercer une fonction d'expertise socio-éducative petite enfance en tant qu'acteurs des politiques sociales¹⁶.

Le domaine de formation 4 est organisé de telle sorte qu'il favorise l'acquisition des compétences attendues : il est articulé en 2 temps forts : 250h de formation théorique et 6 semaines de formation pratique.

La finalité du DF4 est de comprendre les enjeux relatifs à la petite enfance. Pour pouvoir optimiser les connaissances des différentes institutions accueillant les enfants ou oeuvrant pour optimiser la qualité de leur accueil, il est nécessaire de comprendre ce qui influence le fonctionnement des institutions.

¹⁶ Extrait de l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement, conformément à l'arrêté ministériel du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, « l'obtention du Diplôme d'Etat donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS). La formation préparant au Diplôme d'Etat d'EJE est structurée en modules de formation valorisés en crédits ECTS et répartis sur six semestres »¹⁷.

Pour le DC4, la réglementation prévoit : 250 h de formation théorique et 6 semaines de stage (210h), le nombre de crédits ECTS affectés au DC4 correspond à 30 (dont 7 réservé aux épreuves de certification).

Les **2 compétences**, liées au DC4 dans le référentiel de formation EJE, et leurs indicateurs respectifs sont :

1/ « inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance ».

- savoir concilier son action avec les exigences budgétaires.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- savoir positionner les actions menées dans un contexte de promotion de l'enfance et de repérage de l'enfant en tant que personne.
- savoir poser clairement l'articulation entre projet éducatif et projet social.
- savoir promouvoir un projet à ces différents niveaux (établissement, social, éducatif).
- savoir actualiser ses connaissances sur l'évolution des politiques sociales.

2/ « participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs ».

- savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.
- savoir s'inscrire dans l'organisation d'événements liés à l'action sociale.
- savoir proposer et argumenter des projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance.

1. Objectifs pédagogiques :

La définition de ce domaine de formation se décline pour le CRFPPE en objectifs pédagogiques :

- Savoir situer une structure dans son environnement, identifier les partenaires ;
- Appréhender les politiques et dispositifs d'action sociale :
 - Savoir utiliser ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser une réalité sociale.
 - Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.
 - Savoir articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs.
- Situer le champ « petite enfance » dans les enjeux du travail social.

Nous retrouvons la déclinaison des compétences au travers 8 modules de formation pour le DF4.

¹⁷ Arrêté ministériel du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de Jeunes Enfants.

DF 4 – Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales
Semestre 3

MODULE 1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques petite enfance.
- savoir concilier son action avec les exigences budgétaires.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- Savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- savoir poser clairement l'articulation entre projet éducatif et projet social.
- savoir promouvoir un projet à ses différents niveaux (établissement, social et éducatif).
- savoir actualiser ses connaissances sur l'évolution des politiques sociales.
- participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs.
- savoir s'inscrire à l'organisation d'événements liés à l'action sociale.

Apprentissages attendus :

- Pour pouvoir comprendre et s'approprier les missions de l'institution dans laquelle un travailleur social exerce, il doit comprendre le paysage dans lequel s'inscrit sa structure.
- connaître les différentes collectivités territoriales, ... : missions, rôles, domaines de compétences pour savoir au bon interlocuteur en fonction des besoins.
 - comprendre le lien entre son institution et les commanditaires, organismes de tutelles.
 - connaître et comprendre l'évolution des institutions au regard des politiques sociales.
 - comprendre l'impact des particularités du territoire sur lequel est implantée sa structure pour pouvoir s'approprier l'évolution des institutions.

Intitulé du contenu	Nombre d'heures/étudiant
Présentation du DF4	3
Histoire et définition du concept de pauvreté : initiation à la socio	6
Missions et valeurs du service public	2
Organisation administrative en France	6
Compétences du Conseil Départemental en action sociale	3
La politique de la ville	3
Le projet social	2
Organisation juridique en France	6
TP lecture de texte juridique	2h30
Organisation du système de santé en France : travail personnel	2
Organisation administrative en Europe	3
Pauvreté et territoire : approche théorique	6
Contrôle de connaissances	1h30

Modalités pédagogiques : cours magistraux – TP – TD....

Modalités d'évaluation du module : **contrôle de connaissances**

nombre d'heure : **46.**

nombre d'ECTS attribués : **3**

Références bibliographiques :

- Comprendre les politiques d'action sociale. De Valérie Lochen. Chez Dunod.
- DEES DC4. Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. De Patrick Dubéchet et Marie Rolland. Chez Vuibert.
- le cadre institutionnel de l'action sociale. JP Dubois-Pot. ASH 2011.
- Guide du secteur social et médico-social. M. JAEGER. Dunod 2011.
- nouveau dictionnaire critique de l'action sociale.
- le Droit de l'aide sociale en 49 leçons. A. Thévenet. ENPS 2006.
- 20 questions pour penser le travail social. J. RIFFAULT. Dunod 2007.
- L'aide sociale aujourd'hui. JP HARDY. ESF 2008.

DF 4 – Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales
Semestre 3

MODULE : 2 PROBLEMATIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- savoir positionner les actions menées dans un contexte de promotion de l'enfance et de repérage de l'enfant en tant que personne.
- participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs.
- savoir s'inscrire dans l'organisation d'événements liés à l'action sociale.

Apprentissages attendus :

L'intérêt de ces thèmes sur les mutations socio-économiques est d'amener des éléments de compréhension du contexte sur lequel les futurs professionnels vont exercer.

- pour cela une initiation à la sociologie permet de leur amener une base pour accéder à une compréhension des thématiques abordées.
- apports conceptuels (définition, connaissances) des différentes thématiques
- comprendre l'intérêt de l'intégration de ces données pour opérer un lien entre les problématiques rencontrées par les familles et ainsi repérer plus aisément leur besoin.
- savoir recueillir les données pour appréhender un territoire.
- savoir exploiter des données statistiques (INSEE...) sur un territoire et au regard de thématique (l'emploi, le chômage, l'évolution de la population active des femmes...)
- appréhender des éléments de compréhension de ces différentes thématiques en s'appuyant sur l'analyse d'auteurs (S. PAUGAM, Jean-Claude RABIER...)

Intitulé du contenu	Nombre d'heure/étudiant
Modernité et lutte contre la pauvreté	6
Enfant et précarité	3
La notion de territoire	6
L'immigration	3
Travail personnel : révisions contrôle de connaissances	3
Suivi de groupe	4

Modalités pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, recueil de données sur le terrain de stage.

Modalités d'évaluation du module : **présentiel**

Nombre d'heures : **25 heures**

- nbre d'ECTS attribués : **2 ECTS**

Références bibliographiques :

- Les métamorphoses de la question sociale. R. CASTEL
- Les sources de la honte. V. DE GAULEJAC
- La régulation des pauvres. N. DUVOUX
- La culture du pauvre. R. HOGGARTH. Paris édition de minuit 1970.
- La potence ou la pitié. S. GEREMECK.
- La fabrique des exclus. J. MESONDIEU.
- Naissance du chômeur. C. TOPALOV. Albin Michel. 1994.
- Les pauvres. G. SIMMEL.
- Le travail des enfants en France et en Europe des 27 et dans le monde.
- Développer les compétences éducatives des familles en situation de précarité. C. BARRAS et JP POURTOIS.

MODULE 3 : POLITIQUES SOCIALES

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques petite enfance.
- savoir concilier son action avec les exigences budgétaires.
- savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- savoir promouvoir un projet à ses différents niveaux (établissement, social et éducatif).
- savoir actualiser ses connaissances sur l'évolution des politiques sociales.
- participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs.
- Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.
- savoir s'inscrire dans l'organisation d'événements liés à l'action sociale.
- Savoir proposer et argumenter des projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance.

Apprentissages attendus :

- connaissances du cadre législatif des différents établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) dans lesquels les EJE peuvent exercer mais aussi des éventuels partenaires.
- opérer des liens théorie-pratique pour inscrire la période de formation théorique comme un acte de formation EJE.
- connaissances des politiques petite enfance pour savoir se positionner au sein d'une institution, sur un territoire, au sein d'une équipe et auprès du public accueilli.
- s'approprier des connaissances pour savoir les transmettre aux autres apprenants : être dans une participation active lors des temps de formation pratique.

Intitulé du contenu	Nombre d'heures par étudiant
Evolution des politiques médico-sociales	6
Application loi 2002 et 2005 dans les ESMS	3
Politiques familiales	6
Politiques petite enfance	7
Tp de recherches sur le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux (ESMS)	5
Exposés ESMS	3
Dynamique partenariale et travail en réseau	3
Précarité exclusion, impact sur l'enfant	3
La petite enfance : acteur du développement social local	3
Méthodologie de la note de synthèse et accompagnement pédagogique	8
Méthodologie du dossier d'analyse	5
Le dispositif de réussite éducative	3

Modalités pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, recueil de données sur le terrain de stage...

Modalités d'évaluation du module : **les exposés ESMS.**

- nombre d'heure : **58 heures**

nbre d'ECTS attribués : **3 ECTS**

Références bibliographiques :

-Guide de l'éducateur de jeunes enfants. B. LE CAPITAINE. Dunod 2002.

-<http://www.caf.fr/>

-<http://www.legifrance.gouv.fr/>

-<http://cg59.fr>

- Comprendre les politiques d'action sociale. De Valérie Lochen. Chez Dunod.

-DEES DC4. Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. De Patrick Dubéchet et Marie Rolland. Chez Vuibert.

- le cadre institutionnel de l'action sociale. JP Dubois-Pot. ASH 2011.

-Guide du secteur social et médico-social. M. JAEGER. Dunod 2011.

-la directive « service » expliquée au EJE. Bénédicte Pigal in EJE journal n° 27 (février mars 2011)

DF 4 – Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales
Semestre 4

MODULE 4 : STAGE

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- savoir actualiser ses connaissances sur l'évolution des politiques sociales.
- participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs.
- savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.
- savoir s'inscrire dans l'organisation d'événements liés à l'action sociale.

Apprentissages attendus :

- connaître et comprendre le fonctionnement institutionnel du lieu de stage.
- établir un diagnostic de territoire.
- connaître et appréhender le cadre législatif concernant l'institution.
- recueillir des données pour appréhender les besoins du public accueilli.
- exploiter et analyser le recueil de données.
- élaborer un dossier d'analyse.

Modalités d'évaluation du module/nombres d'heures/nombres d'ECTS :

- DF4-M4-1 : 2 semaines de stage : 80 heures : 4ECTS : présentiel
 - DF4-M4-2 : stage : 80h : 3ECTS : dossier d'analyse
 - DF4-M4-3 : stage : 50h : 2ECTS : évaluation du stage.
- TOTAL : 210H ; 9 ECTS.**

MODULE 5 : ENFANT ET SOCIETE ; METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- savoir exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif et social.
- Savoir positionner les actions menées dans un contexte de promotion de l'enfance et de repérage de l'enfant en tant que personne.
- participer à l'action territorialisée et à la synergie des compétences et des différents acteurs.
- savoir proposer et argumenter des projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance.

Apprentissages attendus :

- connaissances sociologiques sur la place que l'enfant occupe dans la société.
- connaissances sur les politiques petite enfance à l'étranger
- capacité à prendre du recul sur la place de l'enfant en France.
- connaissances du cadre législatif concourant à la protection de l'enfance
- acquérir la méthodologie de la note de synthèse.
- développer un positionnement professionnel EJE.
- savoir argumenter un positionnement professionnel EJE au regard 'une problématique.

Intitulé des contenus	Nombres d'heures/étudiant
Regard sur les politiques petite enfance à l'étranger : en TP et exposé	15
Travail personnel : Engagement associatif ; économie sociale et solidaire	4
La justice et les mineurs	3
Recueil de données à partir d'un territoire	3
Travail personnel : La citoyenneté	4
Accompagnement à la méthodologie de la note de synthèse (une évaluation et son TD correction)	6
Travail personnel : dossier d'analyse	7
Séminaire protection de l'enfance	18

Modalités pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, recueil de données sur le terrain de stage...

Modalités d'évaluation du module : **1^{ère} note de synthèse (M5-1) et exposé sur les politiques petite enfance à l'étranger (M5-2)**

- nombre d'heure : **60h** – nombre d'ECTS attribués : **1 crédit pour la NS (M5-1) et 2 crédits pour les exposés petite enfance à l'étranger (M5-2).**

Bibliographie et webographie :

- BOUTANQUOI Michel. *Interventions sociales auprès de familles en situation de précarité*. Paris : Harmattan (I'), 2011, 140 p.
- MARTIN Claude. *Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe*. Rennes : Presses de l'EHESP, 2008, 373 p.
- RENOUX Marie-Cécile. *Réussir la protection de l'enfance*. Paris : Les éditions de l'atelier, 2008, 252 p.
- DUCOUSSO-LACAZE Alain (sous la dir.). **Stigmatisation des parents : conséquences pour les enfants**. *Dialogue*, décembre 2011, n° 194, p.1-155.
- IVANOVITCH-LAIR Albéna. **La politique de l'enfance en France et en Allemagne : qu'avons-nous à apprendre les uns des autres ?** *Métiers de la petite enfance*, novembre 2011, p. 12-14.
- NATIVEL Corinne (sous la dir.). **Politiques sociales et familiales en Grande-Bretagne**. *Informations sociales*, mai-juin 2010, n° 159, p. 1-162.
- ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance [Belgique] : www.one.be
- UNESCO : www.unesco.org

MODULE 6 : CONDUITES ADDICTIVES ET METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

Objectifs du module :

- inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance.
- savoir identifier la place de la structure dans son environnement.
- savoir proposer et argumenter des projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance.

Apprentissages attendus :

- connaissances conceptuelles dans le champ de l'addictologie.
- affirmation d'un positionnement professionnel dans une dynamique inter disciplinaire et interinstitutionnelle.
- approfondissement de la méthodologie de synthèse.

Intitulé des contenus	Nombres d'heures/étudiant
Séminaire pratiques addictives	18
Accompagnement pédagogique au dossier d'analyse	6
Atelier de professionnalisation	6

Modalités pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, recueil de données sur le terrain de stage.

Modalités d'évaluation du module : **une note de synthèse (2^{ème} M5)**

- nombre d'heures : **30h.**
- nombre d'ECTS attribués : **2**

Références bibliographiques : le dossier documentaire « pratiques addictives et travail social » constitué par les documentalistes à l'occasion du séminaire.

-concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe. Blanche Le Bihan-Youinou. Presses de l'EHESP, 2008.

-Politiques sociales et familiales en Grande-Bretagne : dossier. Corinne Nativel in informations sociales. N° 159 (mai-juin 2010).

-La politique de l'enfance en France et en Allemagne : qu'avons-nous à apprendre les uns des autres ? Albina Ivanovitch-Lair in Metiers de la petite enfance. N° 179 (novembre 2011).

-Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité. Marie-Cécile Renoux. Les éditions de l'atelier, 2008.

-Intervention sociales auprès de familles en situation de précarité. Michel BOUTANQUOI. Harmattan, 2011.

-Stigmatisation des parents : conséquences pour les enfants. Périodique bulletin de dialogue. - 2011- 155p.

- <http://www.one.be/>

- <http://www.unesco.org/new/fr/>

DF 4 – Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales
semestre 6

MODULE 7 : PREPARATION AUX EPREUVES DE CERTIFICATION

Objectifs du module :

-savoir actualiser ses connaissances sur l'évolution des politiques sociales.

Apprentissages attendus :

-connaître et s'appropriier les évolutions des politiques petite enfance
-asseoir son acquisition de méthodologie de synthèse.

Intitulé des contenus	Nombres par étudiants
Complément de formation : La CDAJE, l'évolution des politiques petite enfance et l'impact sur la profession EJE, ...	18
Accompagnement à la méthodologie de la note de synthèse	12

Modalités pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, recueil de données sur le terrain de stage...

Modalités d'évaluation du module : **épreuve finale de certification.**

- nombre d'heures : **30h**
- nombre d'ECTS attribués : **7**

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE CARACTERE PROVISOIRE DE CE DOCUMENT QUI SERA ACTUALISE LORS DE LA PUBLICATION DES TEXTES RELATIFS A LA NOUVELLE REFORME DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL